

Soins esthétiques

Recueil des programmes d'étude



Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation
Direction générale
du développement pédagogique

Direction des programmes

Direction générale du développement pédagogique

Soins esthétiques

Recueil des programmes d'étude



Réalisé par le Service général des communications
du ministère de l'Éducation
Québec 1977

(6)6154-20-60
1977

420-000 SOINS ESTHÉTIQUES (1977/1979)

Représentation graphique des profils du secteur.

2^e
secondaire

420-201 exploration technique (obligatoire)

3^e
secondaire

420-301 exploration technique (facultatif)
421-300 soins esthétiques auxiliaires

4^e
secondaire

420-400 tronc commun
421-400 soins esthétiques auxiliaires

5^e
secondaire

422-500 coiffure pour dames
423-500 esthétique
424-500 vente et distribution de cosmétiques
425-500 coiffure pour hommes

(1) L'élève qui a complété avec succès la 3^e et la 4^e secondaire du profil 421-000 SOINS ESTHÉTIQUES AUXILIAIRES est admissible à la 5^e secondaire des profils 422-000 COIFFURE POUR DAMES, 423-000 ESTHÉTIQUE, 424-000 VENTE ET DISTRIBUTION DE COSMÉTIQUES, 425-000 COIFFURE POUR HOMMES au même titre que l'élève qui a complété avec succès le tronc commun de 4^e secondaire.

2^e
secondaire

3^e
secondaire

4^e
secondaire

5^e
secondaire

CÉGEP

420-301

420-400

422-500

423-500

424-500

425-500

(1)

420-201

421-300

421-400

**MARCHÉ
DU
TRAVAIL**

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC

Éléments de catalogage avant publication

Québec (Province) Direction générale du développement pédagogique, Direction des programmes.

Soins esthétiques / Direction générale du développement pédagogique, Direction des programmes. — Québec: Service général des communications, ministère de l'Éducation,

1. Beauté, Soins de — Étude et enseignement (Secondaire) — Québec (Province) I. Titre.
E3D41A15/S6

Approuvé par les comités catholique et protestant
du Conseil supérieur de l'éducation
les 16, 17, 18 et 25 février 1977.

Dépôt légal: deuxième trimestre 1977
Bibliothèque nationale du Québec

TABLE DES MATIÈRES

	PAGES
REPRÉSENTATION GRAPHIQUE DES PROFILS DU SECTEUR	2-3
PRÉSENTATION	7
GLOSSAIRE	7
AVANT-PROPOS	9
DÉFINITION DU SECTEUR	17
RÉSUMÉ DU CONTENU	17
A. cours d'exploration technique	17
B. profils scolaires	18
421-000 SOINS ESTHÉTIQUES AUXILIAIRES	18
422-000 COIFFURE POUR DAMES	19
423-000 ESTHÉTIQUE	22
424-000 VENTE ET DISTRIBUTION DE COSMÉTIQUES	23
425-000 COIFFURE POUR HOMMES	24
C. description des cours	25
D. cours en provenance des autres secteurs	51
COMMERCE ET SECRÉTARIAT	51
E. cours complémentaires	53
F. considérations générales	54
G. bibliographie	54
DOCUMENTS OFFICIELS	55

PRÉSENTATION

La Direction générale du Développement pédagogique, après consultation du milieu, présente le recueil des programmes d'étude du secteur SOINS ESTHÉTIQUES.

On retrouvera dans le cahier 02 de l'annuaire de l'enseignement secondaire la version abrégée du recueil.

GLOSSAIRE

DÉFINITION OU EXPLICATION DE CERTAINS TERMES AUX FINS DU PRÉSENT DOCUMENT.

- a) **ANNUAIRE DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE:** ouvrage donnant des renseignements sur les programmes d'étude de formation générale et de formation professionnelle. Les renseignements sont valables pour la durée de l'ouvrage.
- b) **CONCENTRATION⁽¹⁾:** ensemble de cours choisis au niveau secondaire en fonction de l'orientation progressive d'un élève.
- c) **CODIFICATION:** voir l'avant-propos page 11
- d) **COURS⁽¹⁾:** ensemble structuré d'activités de formation, au niveau secondaire, effectuées dans le cadre de programmes approuvés par le ministère de l'Éducation. Le cours est identifié dans le cahier 02 de l'annuaire:
 - 1° par un code qui lui est attribué et dont les trois premiers chiffres sont identiques aux trois premiers chiffres qui identifient le secteur professionnel dans lequel il se trouve;
 - 2° par un titre;
 - 3° par une pondération en minutes réparties sur l'année scolaire ou sur une partie de l'année scolaire.
- e) **COURS COMPLÉMENTAIRES:** voir l'avant-propos page 14
- f) **COURS DE SERVICE:** voir l'avant-propos page 14
- g) **COURS PROFESSIONNELS INTENSIFS:** voir l'avant-propos page 12
- h) **COURS SUPPLÉMENTAIRES:** voir l'avant-propos page 13
- i) **DISCIPLINES COMMUNES:** voir l'avant-propos page 14
- j) **EXPLORATION TECHNIQUE:** voir l'avant-propos page 13
- k) **MODULE:** voir l'avant-propos page 9
- l) **NIVEAU SECONDAIRE⁽¹⁾:** années d'études qui se situent entre le niveau élémentaire et le niveau collégial.
- m) **PONDÉRATION:** voir l'avant-propos page 12
- n) **PROFIL SCOLAIRE⁽²⁾:** agencement de cours et d'activités propre à un élève de niveau secondaire et établi compte tenu:
 - 1° des objectifs de la formation de niveau secondaire;
 - 2° de l'orientation de l'élève;
 - 3° des aptitudes de l'élève;
 - 4° des intérêts de l'élève;
 - 5° des exigences des cours.
- o) **PROFIL DE FORMATION:** voir l'avant-propos page 13
- p) **RECUEIL DE PROGRAMMES D'ÉTUDE:** ouvrage à l'intention plus particulièrement des maîtres, qui précise la formation professionnelle d'un secteur concerné.
- q) **RÉPARTITION HEBDOMADAIRE DES COURS:** voir l'avant-propos page 12
- r) **SECTEUR:** voir l'avant-propos page 10
- s) **SYSTÈME INTERNATIONAL D'UNITÉS:** voir l'avant-propos page 14
- t) **SYSTÈME MODULAIRE:** voir l'avant-propos page 9
- u) **TRONC COMMUN:** voir l'avant-propos page 13
- v) **UNITÉ MODULAIRE:** voir l'avant-propos page 9

(1) Voir définition. Règlement numéro 7, p. 6.

(2) Voir définition. Règlement numéro 7, p. 7.

AVANT-PROPOS

(Extrait du cahier 02 de l'annuaire de l'enseignement secondaire et adapté au présent recueil de programmes d'étude.)

L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL AU COURS SECONDAIRE

Les objectifs généraux de l'enseignement secondaire définissent la formation professionnelle comme un élément de la formation de la personne. En effet, l'éducation n'a pas seulement pour objectif l'accès à la culture au sens large; elle doit aussi préparer l'entrée, dans la société, d'hommes responsables et autonomes, adaptés au monde d'aujourd'hui et agents de changement et de progrès en vue de l'avènement du monde de demain. En ce sens, tout enseignement doit inévitablement déboucher sur le monde et sur la vie. On ne saurait en effet parler de formation intégrale de la personne sans faire quelque référence à une préparation plus ou moins immédiate à la vie de travail.

La formation professionnelle vise à préparer l'individu à exercer plus immédiatement une fonction de travail qui en fasse un élément utile à la société et lui permette par une autonomie accrue de se mieux épanouir sur les plans personnel et social. Mais les profils scolaires dont ces études font partie visent à parfaire tout l'homme: ils comprennent à la fois des cours dans des disciplines communes de formation générale, des cours de forma-

tion professionnelle ou de concentration, des activités étudiantes orientées dans le sens de l'expression personnelle et destinées à développer le sens social, et des cours complémentaires que tout élève peut choisir en fonction de ses goûts et de ses intérêts.

Les connaissances professionnelles qui font partie d'un profil orienté vers le marché du travail doivent être suffisamment précises pour rendre l'individu apte, à sa sortie de l'école, à exercer convenablement une ou plusieurs fonctions de travail; assez générales à l'intérieur d'un champ de connaissances donné pour élargir l'éventail de ses possibilités d'emploi. Ces connaissances professionnelles doivent posséder une base assez scientifique pour permettre à l'individu de s'adapter à l'évolution technologique et à la mutation des fonctions de travail qui caractérisent notre époque. Cet objectif de polyvalence ne saurait par contre être atteint au même degré par toutes les clientèles scolaires inscrites à des profils de professionnalisation. Certains profils se prêtent davantage à la polyvalence selon qu'ils préparent à un plus grand nombre de fonctions de travail ou à des fonctions de travail plus complexes.

LE RÉAMÉNAGEMENT DES PROGRAMMES DE FORMATION PROFESSIONNELLE

Traditionnellement bâtis à partir de désignations professionnelles du travailleur, ces programmes ont fini par ne plus correspondre aux réalités industrielles d'aujourd'hui par suite de la fragmentation des métiers. C'est pourquoi il importait de les réaménager à partir de la définition des tâches auxquelles ils doivent réellement préparer. Ce faisant, une première relation s'établissait entre les diverses formes de qualification de la main-d'œuvre qui étaient jusqu'à ce jour restées plus ou moins étrangères les unes par rapport aux autres.

La présentation trop monolithique des programmes, qui oblige la clientèle régulière à tout prendre ou à tout rejeter, ne peut répondre aux besoins de recyclage de la clientèle adulte ou aux nécessités d'un apprentissage réglementé. D'où la difficulté de faire reconnaître par certains corps de métier l'apprentissage scolaire de nos élèves. Sans compter que ce cloisonnement rend pratiquement impossible la réorientation d'un élève ou son passage à un niveau d'étude supérieur.

Il n'est pas trop tôt pour reconnaître que la formation professionnelle dispensée dans le système scolaire se situe dans un contexte beaucoup plus vaste de qualification de la main-d'œuvre; qu'il existe aussi d'autres types de formation professionnelle: apprentissage en cours de travail, perfectionnement des travailleurs, recyclage de la main-d'œuvre dans l'entreprise ou en institution; que ces diverses formes d'apprentissage sont également nécessaires au développement économique de la nation et qu'il y aurait avantage à les unifier en un système souple et cohérent. Car ce sont ces diverses clientèles que l'on retrouve au service des mêmes entreprises, occupant des fonctions de travail similaires et rattachées aux mêmes corps de métier dont certains sont régis par des décrets qui réglementent et sanctionnent l'apprentissage.

Le système scolaire n'a jamais eu la prétention de former, dès l'école, des spécialistes: la formation scolaire n'est, en effet, qu'une étape de l'apprentissage qui doit se poursuivre et se compléter dans l'entreprise.

Compte tenu des avantages qu'on peut espérer de la refonte des programmes, le ministère de l'Éducation a entrepris de les remodeler selon un système beaucoup plus souple qui permet à la fois de les coordonner avec les autres types de formation de la main-d'œuvre, de les décloisonner et de leur appliquer des méthodes d'enseignement plus conformes à l'esprit de la réforme scolaire. C'est pourquoi cette refonte des programmes s'oriente vers l'application progressive d'un système modulaire dont la fragmentation des éléments:

- a) convient à maintes formes d'apprentissage;
- b) encourage à l'échange des connaissances d'un secteur ou d'une discipline à une autre;
- c) se prête à l'utilisation de méthodes capables d'assurer l'individualisation de l'apprentissage.

Le système modulaire appliqué aux programmes d'étude a pour unité de formation le module qui ne se définit pas par sa durée, puisqu'elle peut varier, mais par ses objectifs formulés en termes de capacité à effectuer telle opération ou à résoudre tel problème. Toute fonction de travail étant constituée d'un ensemble de tâches et d'opérations à réaliser, c'est l'organisation d'un ensemble de modules qui constituera le programme de formation devant y préparer. Étant donné que toutes les fonctions de travail d'un secteur professionnel comptent un certain nombre d'opérations fondamentales qui se répètent d'une fonction à l'autre — opérations que l'on peut quelquefois retrouver aussi dans des fonctions de travail d'autres secteurs — on verra apparaître les mêmes modules dans un grand nombre de programmes de formation,

renforçant ainsi l'idée d'un tronc commun applicable aussi bien aux adultes qu'aux élèves du système scolaire. Le module étant restreint dans le temps par les limites de son objectif, *l'organisation modulaire*:

- a) systématiser la progression de l'apprentissage;
- b) inciter au développement de méthodes d'enseignement plus individualisées;
- c) réclamer en quelque sorte l'application d'un système d'évaluation continue.

Pour des fins d'administration, une unité devrait être considérée comme acquise quand l'individu a fait la preuve de son aptitude à réaliser l'activité fixée comme objectif d'enseignement, *qu'il ait ou non reçu la formation correspondante*.

Le plus grand avantage du système par unités modulaires, c'est qu'il convient par sa souplesse et sa versatilité à toute forme d'apprentissage et de perfectionnement. Car il apparaît désormais indispensable d'utiliser un système capable de recycler ou de perfectionner les travailleurs au fur et à mesure des besoins présents ou prévisibles.

C'est dans cet esprit qu'a été entrepris le réaménagement des programmes de formation professionnelle, avec l'appui du ministère du Travail et de la Main-d'œuvre et le concours de nombreuses entreprises. Il s'agissait de partir de l'analyse des fonctions de travail des divers secteurs professionnels pour parvenir à tracer les programmes de formation ou profils d'apprentissage devant y préparer. *Voici quelles sont les principales étapes d'une telle entreprise*:

- a) inventorier les fonctions de travail d'un secteur donné, en établir une liste puis tracer un organigramme qui en illustre le cheminement ou la progression;
- b) décomposer chacune de ces fonctions de travail en tâches et en opérations;
- c) identifier pour chaque tâche ou opération les outils, les équipements et la matière première utilisés;
- d) décrire les conditions d'exercice de chaque fonction de travail, ses exigences et les aptitudes qu'elle requiert;
- e) faire valider ces analyses par diverses entreprises;
- f) inscrire ensuite en regard de chaque tâche ou opération les connaissances professionnelles et générales requises à sa réalisation, en tenant compte des outils, de l'équipement et des matières premières à utiliser;
- g) inscrire en regard de chaque tâche ou opération les aptitudes et les habiletés qu'elle requiert et, s'il y a lieu, la façon de les développer à l'intérieur même du cadre de formation;

- h) regrouper en modules les connaissances nécessaires à la réalisation de chaque opération ou de chaque tâche;
- i) à l'aide de ces modules, tracer le profil d'apprentissage de chaque fonction de travail;
- j) faire valider ces profils par des professeurs et des praticiens du métier.

Ce processus aboutit à l'établissement de profils dont chacun constitue en lui-même un programme de formation visant à préparer un individu à exercer convenablement une fonction de travail dans un secteur d'activités donné. Ce type de profil convient sans doute à toute forme d'apprentissage ou de recyclage qui ne cherche pas à déborder ce cadre étroit de formation; il ne saurait satisfaire par contre à l'idéal de polyvalence poursuivi par le système scolaire. C'est pourquoi la méthodologie utilisée prévoit à ce stade l'insertion des étapes suivantes:

- k) en comparant les profils les uns aux autres, identifier les éléments qui leur sont communs et qui serviront à établir le tronc commun de connaissances sur lequel s'appuiera par la suite la spécialisation;
- l) identifier les profils les plus apparentés de façon à pouvoir les combiner en des profils plus vastes, chacun d'eux pouvant recouvrir les connaissances nécessaires à l'exercice de plusieurs fonctions de travail.

Si l'on considère le grand nombre des fonctions de travail d'un secteur professionnel donné, leur degré variable de complexité et le grand nombre des combinaisons de profils possible, il y aurait sans doute lieu de préparer des programmes de formation professionnelle sur mesure, c'est-à-dire qui conviennent à la diversité des talents et des aptitudes de nos élèves. Il ne faut pas oublier d'autre part que certaines fonctions de travail plus complexes en recouvrent déjà un certain nombre d'autres plus simples et qu'il devient alors possible de développer certains profils à la verticale en y ajoutant des modules de connaissances supplémentaires, ceci devant permettre aux élèves qui le désirent d'approfondir leur formation et d'élargir en même temps l'éventail de leurs possibilités d'emploi. Ils trouveront dans cette formule toutes les motivations nécessaires pour améliorer de façon continue leurs capacités professionnelles et faire ainsi le meilleur usage possible de leurs aptitudes. À partir de ce moment, il ne peut plus être question ni de «programmes professionnels courts» ni de «programmes professionnels longs», mais de profils scolaires bien identifiés dont le degré de difficulté variera selon le degré de complexité des fonctions de travail auxquelles ils préparent. Et ce cheminement à la verticale ouvre la porte au prolongement de la formation professionnelle à un niveau d'étude supérieur.

LE PRÉSENT RECUEIL

DESCRIPTION ET OBJECTIFS. Le présent recueil rend compte du nouvel aménagement du programme de formation professionnelle du secteur — aménagement qui vise à correspondre le mieux possible à la définition et à l'analyse des fonctions de travail elles-mêmes. Il offre à l'analyse des administrateurs pédagogiques et des enseignants le programme type offert à l'échelle provinciale depuis septembre 1974. Le présent recueil permet aussi de regrouper et d'ordonner un certain nombre de programmes d'étude qui prêtaient auparavant à trop de diversité dans leur application si l'on tient compte des

exigences précises des fonctions de travail auxquelles ils doivent préparer. On remarquera enfin que ce recueil ne se contente pas de présenter des profils et des sommaires de cours: vu les nouveautés qu'il renferme, il insiste plus que de raison sur les contenus afin d'aider les nouveaux maîtres à préparer leurs plans d'étude.

NOTION DE SECTEUR. Par secteur, on entend généralement une partie de l'activité humaine qui regroupe un certain nombre de fonctions de travail reliées entre elles par des tâches et des connaissances communes. En s'appuyant sur la classification canadienne descriptive

des professions, les organismes du travail et le monde de l'éducation sont en voie de s'entendre sur une formule commune de regroupement.

En enseignement professionnel, le secteur regroupe un certain nombre de profils de formation professionnelle; on en a identifié dix-sept (17), à savoir:

110-000	Agro-technique
120-000	Foresterie
130-000	Pêches
140-000	Services de la santé
210-000	Meuble et construction
230-000	Électrotechnique
250-000	Hydrothermie
310-000	Dessin technique
320-000	Équipement motorisé
340-000	Mécanique
410-000	Alimentation
420-000	Soins esthétiques
430-000	Couture et habillement
440-000	Protection et service du bâtiment
450-000	Commerce et secrétariat
510-000	Arts appliqués
520-000	Imprimerie

Les secteurs se situent dans une des cinq (5) grandes sphères de connaissances, à savoir:

techniques biologiques
techniques physiques
techniques humaines
techniques administratives
techniques artistiques

CODIFICATION. La codification présentée dans ce recueil et dans le cahier 02 de l'annuaire de l'enseignement secondaire comporte six positions destinées à identifier les éléments suivants: la sphère générale de connaissances dans laquelle se situent les divers secteurs d'enseignement professionnel, les secteurs eux-mêmes, les profils, les niveaux d'étude, les regroupements de cours par les commissions scolaires, les unités rattachées à ces regroupements, enfin les cours eux-mêmes.

La première position sert à identifier la sphère générale de connaissances dans laquelle se situent les divers secteurs d'enseignement professionnel. Ainsi que l'illustre le tableau ci-dessous, les chiffres significatifs varieront de 1 à 5 dans la version française de ce recueil et dans le cahier 02 de l'annuaire de l'enseignement secondaire et de 6 à 0 dans la version anglaise correspondante.

Version française	Sphères de connaissances	Version anglaise
1	Techniques biologiques	6
2 et 3	Techniques physiques	7 et 8
4	Techniques humaines et administratives	9
5	Techniques artistiques	0

Jusqu'ici, chacune des cinq grandes sphères générales de connaissances était identifiée par un chiffre particulier. On dut bientôt reconnaître qu'un seul chiffre (2) ne suffisait pas à satisfaire tous les besoins de codification des techniques physiques. C'est pourquoi on lui a attribué ici deux chiffres (2 et 3) en regroupant sous la même référence (4) les techniques humaines et les techniques administratives.

Au sujet des deuxième et troisième positions, disons d'abord qu'elles sont réservées à l'identification des secteurs et des profils d'enseignement professionnel (de 00 à 69) et des disciplines de l'enseignement général (de 70 à 99). De façon générale, dans le cahier 02 de l'annuaire de l'enseignement secondaire, la deuxième position identifie les secteurs d'enseignement professionnel et la troisième position les profils appartenant à ces secteurs. Ainsi, dans les techniques biologiques (100-000), on distinguera par le chiffre de la seconde position le secteur de l'agro-technique (110-000) du secteur de la foresterie (120-000) et de celui des pêches (130-000). Dans le secteur de la foresterie (120-000), on distinguera par le chiffre de la troisième position le profil de travailleur forestier (121-000) de celui du classeur-mesureur (124-000) et de celui de l'affûteur (126-000). Il arrive cependant que le nombre des profils de certains secteurs dépasse la dizaine. Le chiffre de la troisième position n'étant plus suffisant pour les identifier, on doit alors faire appel au chiffre de la deuxième position. Ainsi, dans le secteur du meuble et de la construction (210-000), on trouvera le profil de rembourreur (212-000) voisinant celui du façonnage des bois (224-000). C'est dire que l'identification du secteur et celle du profil se complètent quelquefois en chevauchant les chiffres des deuxième et troisième positions.

Le chiffre de la quatrième position sert à identifier soit les cours d'exploration technique ou les cours complémentaires, soit des parties de profil qui s'étendent sur une année scolaire. Comme l'illustre le tableau de ses significations, sa valeur est plus séquentielle que rationnelle.

- 2 Cours d'exploration technique de 2^e secondaire.
- 3 Cours d'exploration technique de 3^e secondaire ou première partie d'un profil de spécialisation débutant en 3^e secondaire.
- 4 Deuxième partie d'un profil de spécialisation ayant débuté en 3^e secondaire ou première partie d'un profil de spécialisation débutant en 4^e secondaire.
- 5 Deuxième partie d'un profil de spécialisation ayant débuté en 4^e secondaire.
- 6 Troisième partie de ce même profil (cours supplémentaires).
- 7 Cours complémentaires.
- 8 Troisième partie d'un profil de spécialisation ayant débuté en 3^e secondaire.

Ainsi, dans le secteur du meuble et de la construction (210-000), le profil du menuisier d'atelier (211-000) se subdivise en deux parties: l'une dispensée en 3^e secondaire (211-300) et l'autre en 4^e secondaire (211-400). Dans le secteur de la foresterie (120-000), le profil du classeur-mesureur (124-000) se subdivise en deux parties: l'une dispensée en 4^e secondaire (124-400) et l'autre en 5^e secondaire (124-500). Si, par hypothèse, ce

profil débordait la 5^e secondaire et comportait des cours supplémentaires, il porterait un numéro séquentiel différent.

La cinquième position sert à distinguer les uns des autres, et selon un ordre séquentiel, soit les cours d'exploration technique ou les cours complémentaires appartenant à un même secteur, soit les regroupements de cours effectués par les commissions scolaires. La sixième position sert à indiquer le nombre d'unités que comporte un cours ou un regroupement de cours.

Ainsi, dans l'hypothèse où le secteur de l'électrotechnique (230-000) offrirait deux cours complémentaires d'une durée d'environ 4 500 minutes et représentant chacun une unité, le premier serait codifié 230-711 et le second 230-721. De tous les cours ou modules de formation professionnelle, seuls les cours d'exploration technique et les cours complémentaires ont ainsi le privilège de posséder leur codification officielle susceptible d'apparaître au bulletin ou relevé de notes, les autres cours ou modules étant représentés au bulletin par le numéro de code de la partie du profil dont ils font partie. Rien n'empêche cependant les commissions scolaires d'inscrire, par leur numéro de code, à la feuille de route de l'élève tous les cours qu'il a réussis au cours de ses études, ce relevé plus détaillé devant servir éventuellement à la reconnaissance d'équivalences à des fins d'éducation continue.

On aura sans doute remarqué qu'au présent recueil l'année n'est plus divisée en semestres, que les cours s'échelonnent sur toute l'année de façon à permettre au personnel enseignant des divers ateliers d'effectuer plus facilement tout regroupement de cours qu'il jugera nécessaire en vue de tirer le meilleur parti possible des locaux, de l'équipement et des maîtres dont il dispose. De toute façon, les cours n'étant pas conçus comme des contenus que l'on se doit d'enseigner les uns à la suite des autres mais comme des éléments que l'on se doit d'intégrer à des projets plus vastes, la nécessité d'un tel regroupement s'impose. Dans l'hypothèse où une équipe d'enseignants oeuvrant dans le secteur de l'électrotechnique (230-000) déciderait de regrouper les cours du profil 232-000 en un certain nombre de blocs correspondant à leur planification pédagogique, on pourrait fort bien retrouver, au niveau de la 4^e secondaire, les blocs 230-411, 230-422, 230-432, et 230-441; et, au niveau de la 5^e secondaire, les blocs 232-512, 232-521, 232-533, 232-543 et 232-551. Ces codes, pour consommation locale, correspondraient au plan provincial aux codes 230-400 et 232-500, sachant que le premier compte six unités et le second dix.

PONDÉRATION. La durée de chaque cours qui apparaît au présent recueil a été évaluée en nombre de minutes d'enseignement. Cette pondération qui se trouve à la droite du titre de chaque cours, est exprimée par deux nombres reliés par un trait d'union; le premier représentant des minutes de théorie et le second des minutes de travaux pratiques. Cette pondération, qui a fonction d'indice, n'a évidemment rien d'absolu: elle a été établie à partir de l'expérience des maîtres pour indiquer combien de temps un élève moyen devrait normalement consacrer à un cours pour atteindre les objectifs de connaissance et de comportement visés par ce cours.

Il peut arriver que la pondération d'un cours apparaissant dans un profil soit différente de celle qui figure en regard du cours lorsqu'on en fait la description dans le recueil du programme d'étude du secteur. Cette situation se présente lorsque:

- le cours s'adresse à des élèves dont le rythme d'apprentissage diffère de celui pour lequel le cours a été élaboré;
- le cours fait partie d'un niveau d'enseignement qui ne correspond pas à celui pour lequel il a été conçu;
- le cours est utilisé par un autre secteur.

RÉPARTITION HEBDOMADAIRE DES COURS. La répartition hebdomadaire des cours dans les disciplines communes et les cours de concentration que l'on retrouve dans les différents profils de ce recueil de programmes est donné à titre indicatif compte tenu des objectifs et du contenu des profils. Elle ne préjuge en rien de l'aménagement de l'horaire hebdomadaire institutionnel qui doit se conformer à la directive 08-00-12 et au Règlement 7 amendés dans l'optique de préciser le plus explicitement possible les minima qui doivent être garantis par les commissions scolaires tout en laissant le maximum de latitude au plan des modalités d'organisation.

La répartition hebdomadaire apparaissant dans ce recueil a été basée sur un calendrier scolaire qui prévoyait un minimum de 36 semaines de cours par année et de 1 575 minutes de cours par semaine. Sous réserve de modifications qui pourraient s'imposer, cette répartition réservait aux élèves qui entreprennent leur formation professionnelle dès la 3^e secondaire 500 minutes par semaine en 2^e secondaire (exploration technique), 750 minutes par semaine en 3^e secondaire, 1 000 minutes par semaine en 4^e secondaire et, chaque fois que la chose est possible, jusqu'à 1 400 minutes par semaine en 5^e secondaire. Elle réservait de même à ceux qui entreprennent leur formation professionnelle en 4^e secondaire 250 minutes par semaine en 3^e secondaire (exploration technique), 750 minutes par semaine en 4^e secondaire et 1 250 minutes par semaine en 5^e secondaire. Sous réserve de l'autorisation habituelle, les commissions scolaires pourront offrir, en vue d'une certification d'études secondaires dans certains profils, jusqu'à une année de cours supplémentaires.

PRÉSENTATION DU SECTEUR. Un plan uniforme pour chaque secteur prévoit d'abord une représentation graphique et une définition descriptive du secteur puis fait ensuite état des cours d'exploration technique, des profils scolaires, de la description des cours compris dans les profils, même ceux en provenance des autres secteurs ou disciplines, des cours complémentaires qu'offre ce secteur et des documents officiels utiles à ce secteur.

COURS PROFESSIONNELS INTENSIFS. Nulle part dans ce recueil on ne fait mention des cours professionnels intensifs s'adressant aux élèves qui, après avoir complété leur cours secondaire dans des cours de formation générale en vue de poursuivre des études collégiales, décident pour toutes sortes de raisons de se donner une formation professionnelle secondaire accélérée. Cette formation accélérée d'une année entière consacrée à la formation professionnelle s'alimente à même les programmes réguliers et sa valeur est recon-

nue équivalente à celle de la formation professionnelle régulière à la condition qu'elle s'appuie autant que possible sur un cours secondaire réussi et qu'on lui consacre au moins 80% du temps qu'un élève du cours professionnel régulier consacre à sa professionnalisation. L'organisation de tels cours relève de l'initiative des commissions scolaires à la condition que celles-ci se conforment aux procédures habituelles.

EXPLORATION TECHNIQUE. Presque tous les secteurs d'enseignement professionnel offrent des cours d'exploration technique dont le principal objectif est de faciliter l'orientation des élèves. Les stages d'exploration qu'ils font dans un certain nombre d'ateliers leur permettent en effet de se familiariser avec quelques secteurs professionnels et les aident de ce fait à faire par la suite un choix plus judicieux de leur champ de spécialisation; de même permettent-ils aux maîtres d'observer les élèves et d'évaluer les aptitudes de chacun en regard des secteurs d'activités explorés. Ces cours d'exploration, obligatoires pour tous, sans toutefois leur enlever la possibilité de suivre les cours de sciences familiales, les dispensent cependant des cours d'initiation à la technologie en voie de s'implanter progressivement dans toutes les commissions scolaires au bénéfice de tous les autres élèves de 2^e secondaire.

Des cours d'exploration technique sont aussi offerts à tous les élèves de 3^e secondaire qui ne sont pas déjà engagés dans un programme de formation professionnelle. Cette exploration n'est cependant pas obligatoire, bien qu'elle soit fortement recommandée à tous, et plus particulièrement aux élèves qui se destinent à l'enseignement professionnel.

PROFILS DE FORMATION. Ce recueil fait état de 5 profils de formation professionnelle. Au sens large, on peut définir le profil comme étant l'agencement des cours et des activités qui constituent le cadre de formation d'un élève⁽¹⁾. Ce cadre, qui est l'expression de son cheminement, tient compte de ses goûts, de ses aptitudes, de ses intérêts et de son orientation. C'est pourquoi la description de chacun des profils qui apparaissent à ce recueil fait état des cours dans les disciplines communes de formation générale, des cours complémentaires et des cours de concentration qui le composent⁽²⁾. Seuls les cours de concentration y sont cependant décrits.

Pour chaque profil, ces cours constituent la somme des connaissances et des habiletés à acquérir pour pouvoir effectuer convenablement chacune des tâches et des opérations que comportent les fonctions de travail que ce profil doit préparer à exercer. C'est pourquoi les **OBJECTIFS DU PROFIL** sont précisément l'énoncé des principales tâches que l'élève devra être en mesure d'accomplir au terme de ses études. On pourra retracer cet énoncé de tâches dans les analyses de fonctions de travail qui sont à l'origine du profil.

Après avoir fait l'analyse des fonctions de travail d'un secteur professionnel, l'analyse de chaque fonction a donné lieu à l'élaboration d'un programme de formation aussi réduit que la fonction elle-même et aussi précis et réaliste que possible. Or, en raison de la polyvalence

recherchée par le système scolaire, on a regroupé un certain nombre de ces programmes, ceux qui s'avéraient le plus apparentés, de façon à constituer un profil devant préparer à l'exercice des fonctions de travail correspondantes. C'est l'énumération de ces fonctions de travail que l'on retrouve sous le titre de **PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES**. À chacune d'elles correspond une analyse de fonction qui pourrait servir à reconstituer le profil.

Sous le titre **EXIGENCES DE L'EMPLOI** apparaissent les aptitudes spécifiques requises à l'exercice des fonctions de travail auxquelles prépare le profil, de même que les conditions de travail qui leur sont particulières. Ces exigences ont été extraites des analyses de ces fonctions.

COURS SUPPLÉMENTAIRES. Une fois ces programmes de formation regroupés en des profils dont la plus ou moins grande polyvalence correspond aux aptitudes de clientèles diverses, il appert que certains d'entre eux, qui n'ont d'équivalents à aucun autre niveau, débordent dans des proportions variables les cadres du cours secondaire. Ce sont là des cas exceptionnels qui n'infirment en rien les objectifs que se sont fixés les comités de révision des programmes d'insérer autant que possible toute formation professionnelle secondaire dans les cadres réguliers de ce niveau d'étude. Les cours supplémentaires sont l'objet d'expériences dans un nombre limité de commissions scolaires et leur organisation est soumise à une autorisation préalable du ministère de l'Éducation.

TRONC COMMUN. On aura sans doute noté dans le cahier 02 de l'annuaire de l'enseignement secondaire l'apparition de tronc commun dans les profils de la plupart des secteurs. Ces tronc commun, qui regroupent l'ensemble des connaissances de base dans les divers secteurs, découlent des analyses de fonctions de travail qui ont démontré que certaines connaissances, reliées à des tâches, à des opérations, à des équipements ou à des matières premières, sont également nécessaires à l'exercice d'un certain nombre de fonctions de travail d'un secteur donné. C'est dire que les tronc commun sont partie intégrante de la spécialisation et qu'on ne saurait créer de tronc commun artificiels en regroupant des notions qui n'ont rien de commun au niveau des fonctions de travail elles-mêmes.

DESCRIPTION DES COURS. La description des cours qui font partie des profils comprend pour l'instant un énoncé de leurs objectifs, la description de leur contenu et certains éléments pédagogiques dont quelques références bibliographiques. Les objectifs d'un cours découlent habituellement des objectifs du profil auquel il appartient. Il s'agit en général d'objectifs de comportement observables et mesurables, exprimés en termes de capacité à effectuer telle opération, dans telles conditions précises et selon telle qualité de performance. La description du contenu fait état de la partie théorique et de la partie pratique du cours. Quant aux éléments pédagogiques qui doivent accompagner une telle description, lorsque présents dans ce recueil, ils se limitent à quelques notions. La majorité des éléments pédagogiques développés jusqu'à maintenant, sont des documents de travail publiés sous la forme de supports ou guides pédagogiques pour fins de consultation. Plusieurs éléments pédagogiques devraient être terminés ou développés sous peu.

(1) Voir définition, Règlement numéro 7, p. 7.

(2) Voir définitions, Règlement numéro 7, p. 6.

COURS DE SERVICE. À la suite de la description des cours de spécialité qui comprennent également la description des cours en provenance des autres secteurs ou disciplines, on retrouve, dans de nombreux secteurs, la description de quelques cours de service destinés à combler certains besoins particuliers d'autres secteurs professionnels: cours appliqués de dessin technique, de mécanique, d'électricité, de soudage, d'administration, etc.

COURS COMPLÉMENTAIRES. La plupart des secteurs présentent également des cours complémentaires préparés à l'intention de tous les élèves du secondaire qui désirent compléter leur programme d'étude par des cours optionnels répondant à leurs goûts et à leurs intérêts.

DISCIPLINES COMMUNES.⁽¹⁾ Disciplines qui apparaissent dans tous les profils scolaires.

SYSTÈME INTERNATIONAL D'UNITÉS (SI)⁽²⁾. Le Système International d'Unités, officiellement désigné par le symbole SI, est le système de mesures qui fut sanctionné à Paris en 1960 par la 11^e Conférence Générale des Poids et Mesures, dans le but de favoriser l'usage mondial et uniforme d'un système de mesures à la fois simple, rationnel et cohérent. Résultat des diverses transformations apportées graduellement au système métrique inauguré en France à la fin du dix-huitième siècle puis répandu peu à peu en de nombreux pays, le SI est donc la version moderne ou actuelle du Système métrique.

L'analyse des implications de la conversion métrique dans le domaine scolaire et plus particulièrement dans l'enseignement professionnel révèle l'ampleur de la tâche

à entreprendre et la multiplicité des dimensions qu'elle met en cause. Un examen même sommaire de ces implications doit faire prendre conscience à tous les intéressés de l'importance de l'opération à accomplir et incite à ne pas sous-estimer les difficultés qu'elle comporte.

La conversion métrique doit s'intégrer aux programmes présentement en vigueur en modifiant les cours qui font usage d'unités de mesure.

Il va de soi que les contenus de certains cours doivent être révisés, quelques-uns l'ont déjà été, les autres le seront dans un avenir prochain.

À la lecture de ce qui précède, il apparaît évident que la plupart des programmes de l'enseignement professionnel seront affectés à plus ou moins brève échéance, en conformité avec le calendrier préconisé par la commission métrique pour chacun des secteurs d'activités en cause.

Au moment de préparer le présent recueil, le M.E.Q. n'a pas obtenu tous les renseignements d'ordre technique dont il aurait eu besoin pour ajuster en conséquence tous les programmes. C'est pourquoi, au fur et à mesure où de tels renseignements seront disponibles, ils seront communiqués aux commissions scolaires et devront être aussitôt incorporés aux programmes concernés.

LES PROCHAINES ÉTAPES DU TRAVAIL

La réforme des programmes de formation professionnel est solidement amorcée mais ne sera sans doute complétée que dans quelques années. Il faudra en effet, de concert avec les autres directions générales du ministère de l'Éducation et le ministère du Travail et de la Main-d'œuvre:

- 1) compléter les analyses de fonctions de travail dans les divers secteurs;
- 2) y adapter les profils existants;
- 3) approfondir l'analyse des objectifs de formation;

- 4) développer les méthodes d'enseignement appropriées;
- 5) prévoir et standardiser les moyens de contrôle de l'apprentissage;
- 6) normaliser les équipements et le matériel didactique;
- 7) assurer la formation et le perfectionnement des maîtres;
- 8) parfaire la coordination entre les disciplines et entre les secteurs;
- 9) assister les maîtres par la préparation de guides pédagogiques et l'animation du milieu.

(1) Voir définition. Règlement numéro 7, p. 6.

(2) Code 16-8501, Programme pédagogique de la conversion au système international d'unités (SI) dans les écoles élémentaires et secondaires.

LA CONSULTATION

À partir des analyses de fonctions de travail jusqu'à leur traduction en programmes de formation, toute la réforme actuelle des programmes est, en bonne partie, l'oeuvre des gens du milieu: maîtres en exercice et spécialistes du monde du travail. Elle repose par définition sur la consultation et la collaboration. Deux types d'organismes sont principalement utilisés à cette fin: les comités consultatifs et les comités de révision des programmes. Leur mandat se complète: les uns, composés de représentants d'entreprises, décrivent les fonctions de travail et en font ressortir les exigences; les autres, constitués d'enseignants recrutés à travers le Québec, traduisent ces descriptions en programmes de formation.

La Direction des programmes de la Direction générale du développement pédagogique se prévaut en 1976-1977, au chapitre de la formation professionnelle, des services de onze agents de développement pédagogique et dispose de quelque vingt comités de révision des programmes auxquels elle a confié, entre autres, la tâche de mettre et de tenir à jour les programmes d'étude. Ce faisant, c'est à tous les maîtres de l'enseignement professionnel qu'il a confié cette responsabilité. C'est pourquoi il les invite de façon pressante à adresser aux divers comités de révision des programmes tous commentaires, critiques et suggestions qu'ils jugeront à propos de leur apporter. Cette participation des enseignants est une condition essentielle du succès de la réforme entreprise.

REMARQUES

Les sigles PA, PC et CR qui apparaissent en regard de certains cours signifient: préalable absolu, préalable conseillé et cours co-requis.

- Le préalable absolu (PA) identifie un cours qui, sans exception, doit être réussi avant que l'élève puisse s'inscrire au cours suivant.

- Le préalable conseillé (PC) identifie un cours qu'il vaudrait mieux avoir suivi et réussi avant le cours concerné, sans que ce soit pour ce dernier une stricte condition de réussite.
- Le cours co-requis (CR) identifie un cours devant être suivi avant ou en même temps que le cours concerné.

420-000 SOINS ESTHÉTIQUES

DÉFINITION DU SECTEUR

Au sens large, on pourrait définir les soins esthétiques comme étant l'art de rendre l'être humain le plus attrayant possible. L'appellation «soins esthétiques» n'identifie pas exclusivement les traitements du visage, mais recouvre également toutes les disciplines relatives à la conservation et à l'embellissement de la personne.

L'aspect de la conservation est plus important encore que celui de l'embellissement. Il peut même s'étendre jusqu'aux traitements esthétiques de certaines imperfections de l'épiderme et du cuir chevelu. Ces techniques

visent à maintenir un équilibre des éléments épidermiques et capillaires.

Le cadre des fonctions de travail défini par ce secteur exclut la chirurgie esthétique, considérée comme acte médical.

D'autre part, compte tenu de leur complexité, les fonctions de travail relatives aux soins du corps et à l'électrolyse font présentement l'objet d'une étude. En conséquence, les modules s'y rapportant ont été retranchés sans pour autant diminuer la valeur du profil *esthétique*.

RÉSUMÉ DU CONTENU

Les pages qui suivent renferment:

- A. la description du *cours d'exploration technique* de 2^e et de 3^e secondaire;
- B. cinq *profils scolaires* devant préparer à l'exercice d'un certain nombre de fonctions de travail dans l'une ou l'autre des grandes divisions du secteur. Le premier d'entre eux préparant à des fonctions de travail plus simples (3^e et 4^e secondaire) s'intitule:

421-000 SOINS ESTHÉTIQUES
AUXILIAIRES

Les quatre autres préparant à des fonctions de travail plus complexes (4^e et 5^e secondaire) comportent un tronc commun qui s'étend aux 27 000 minutes de formation professionnelle de 4^e secondaire. Ce sont:

422-000 COIFFURE POUR DAMES
423-000 ESTHÉTIQUE
424-000 VENTE ET DISTRIBUTION DE
COSMÉTIQUES
425-000 COIFFURE POUR HOMMES

Chacun de ces profils est précédé d'un énoncé de ses objectifs, des perspectives professionnelles ou fonctions de travail auxquelles il prépare et des exigences de ces fonctions quant aux conditions de travail elles-mêmes, aux habiletés et aux dispositions physiques qu'elles exigent;

- C. la *description des cours* de formation professionnelle compris dans les profils. Cette description est généralement précédée d'un énoncé des objectifs du cours;
- D. la description des cours en provenance du secteur Commerce et Secrétariat.
- E. deux *cours complémentaires* en soins esthétiques offerts à toute la clientèle du secondaire, préparés à l'intention de tout élève désireux de compléter son profil scolaire par l'addition de cours optionnels correspondant à ses intérêts. Ces cours, d'une durée de 4 500 minutes chacun, sont indépendants l'un de l'autre.
- F. des considérations générales
- G. une bibliographie

A. COURS D'EXPLORATION TECHNIQUE

420-201

LES SOINS ESTHÉTIQUES

(2^e secondaire) (voir l'avant-propos)

420-301

LES SOINS ESTHÉTIQUES

(3^e secondaire) (voir l'avant propos)

L'exploration technique du secteur "Soins esthétiques" a pour but d'informer l'élève sur les profils du secteur et de faciliter son orientation.

Introduction aux métiers (100-0)

Objectif: Rendre l'élève capable d'identifier les différents profils du secteur.

Contenu: Historique des soins esthétiques: coiffure (dames et hommes), esthétique, vente et distribution des produits. Evolution et tendance de la mode actuelle.

Aptitude et comportement (100-0)

Objectif: Rendre l'élève conscient des difficultés que comportent les métiers.

Contenu: Exigences de la profession: attitudes et comportement à l'égard de la clientèle. Aptitudes et qualités personnelles: intégrité, santé, capacité, comportement

Description des instruments et appareils (100-0)

Objectif: Rendre l'élève capable d'identifier les instruments et les appareils d'usage courant dans l'aire de base.

Etude sommaire de la structure du cheveu et de la peau (200-50)

Objectif: Rendre l'élève conscient de la nécessité de connaître les deux éléments de base du secteur.

Vente de produits cosmétiques (150-300)

Objectif: Rendre l'élève capable d'identifier et d'utiliser les différents produits cosmétiques de base.

Esthétique (100-600)

Objectif: Rendre l'élève capable d'identifier les différentes fonctions de travail de la profession.

Manucurie (100-300)

Objectif: Rendre l'élève capable d'identifier les différentes opérations d'un manucure.

Coiffure (100-800)

Objectif: Rendre l'élève capable d'identifier les différentes fonctions de travail de la profession.

Contenu: Shampoing, boucle, pose des rouleaux, utilisation du séchoir manuel.

Cheminement de l'élève dans le secteur (voir avant-propos de l'annuaire 02). Présentation et fonctionnement de l'aire de base.

professionnel vis-à-vis de la clientèle et de l'équipe de travail, aspects légaux. Hygiène personnelle, publique et professionnelle.

Contenu: Voir cahier de normalisation de l'aire de base du secteur soins esthétiques.

Contenu: Peau et cheveux: structure

Contenu: Produits de coiffure, d'esthétique et de manucurie.

Contenu: Démaquillage, examen, fiche, soin facial, maquillage.

Contenu: Démaquillage de l'ongle, limage, trempage, cuticules, application de la base et du vernis.

NOTE: les chiffres entre parenthèses suggèrent une pondération à consacrer à chacune des activités. Cette pondération est exprimée par deux nombres reliés par un trait d'union, le premier représentant des minutes de théorie et le second des minutes de travaux pratiques.

B. PROFILS SCOLAIRES

421-000 SOINS ESTHÉTIQUES AUXILIAIRES

OBJECTIFS DU PROFIL

Rendre l'élève capable d'exécuter les fonctions de travail simples de la famille des soins esthétiques; d'identifier et d'utiliser les instruments et les outils les plus

usuels, d'acquérir les techniques du bon manucure; d'identifier et d'utiliser à bon escient les principaux cosmétiques employés en soins esthétiques.

PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

Les connaissances acquises permettent l'exercice des fonctions de travail suivantes: *auxiliaire dans les salons de coiffure, dans les salons d'esthétique, dans les maisons de distribution de cosmétiques, dans les maisons de fabrication de cosmétiques.*

EXIGENCES DE L'EMPLOI

Aspect physique agréable, dextérité, bonne hygiène personnelle, acuité visuelle développée, imagination, sens de l'esthétique, aptitude à travailler avec d'autres personnes, disponibilité pour travail du jour et du soir, bonne

coordination psychomotrice, résistance physique, ne pas être enclin aux allergies. Ces fonctions de travail s'exécutent debout et penché.

3^e SECONDAIRE – SOINS ESTHÉTIQUES AUXILIAIRES – 421-300

Cours dans les disciplines communes
Cours de concentration: 27 000 minutes

420-410	ETHIQUE PROFESSIONNELLE	400-200
420-411	ANATOMIE, PHYSIOLOGIE DE LA PEAU ET DU CHEVEU	1000-300
420-413	CONNAISSANCE ET ENTRETIEN DES INSTRUMENTS ET APPAREILS ÉLECTRIQUES	100-300
420-414	DÉMAQUILLAGE	200-1500
420-415	EXAMEN SOMMAIRE DE LA PEAU	500-700
420-416	EXAMEN SOMMAIRE DU CHEVEU ET DU CUIR CHEVELU	200-500
420-417	SOIN FACIAL DE BASE	200-2000
420-418	EXÉCUTION DU SHAMPOOING	300-2500
420-419	GYMNASTIQUE DE LA MAIN	100-500
420-420	TECHNIQUE DE LA BOUCLE	300-2000
420-421	MANUCURIE	200-2800
420-422	MASSAGE DE LA MAIN ET DE L'AVANT BRAS	150-1350
420-423	MAQUILLAGE DES ONGLES	200-1350
420-425	NOTIONS DE POSE DES ROULEAUX	300-3000
420-427	COMMUNICATION AVEC LA CLIENTÈLE	500-550
420-434	UTILISATION DU SÉCHOIR À MAIN	300-2500

4^e SECONDAIRE – SOINS ESTHÉTIQUES AUXILIAIRES – 421-400

Cours dans les disciplines communes
Cours de concentration: 36 000 minutes

420-428	HARMONIE DES COULEURS	800-1500
420-429	CROQUIS DE FACIÈS	1500-1600
420-430	PRODUITS DE MAQUILLAGE	800-400
420-431	ÉPILATION DES SOURCILS	350-1800
420-432	MAQUILLAGE DE JOUR	300-2000
420-436	NOTIONS DE MICROBIOLOGIE	300-3000
420-438	ENROULAGE DE PERMANENTE	300-4000
420-439	RÈGLEMENTATION DES SOINS ESTHÉTIQUES	1000-0
420-440	STAGE DE PRATIQUE À L'ÉCOLE	0-4500
420-441	BOUCLE DE RACINE ET DE MILIEUX	400-2000
420-442	APPLICATION DE COLORANTS	300-600
420-501	HYGIÈNE	200-2000
420-503	MISE EN FORME AU SÉCHOIR À MAIN	300-2000
420-504	ONDULATION AU FER	250-1800
450-260	FORMULES COMMERCIALES I	300-500
420-635	TRAITEMENTS ESTHÉTIQUES DES MAINS	200-1000

422-000 COIFFURE POUR DAMES

OBJECTIFS DU PROFIL

Rendre l'élève capable d'identifier et d'utiliser à bon escient les différents cosmétiques et accessoires utilisés en coiffure; d'effectuer des shampoings, soins capillaires, traitements, mises en plis, coupes, permanentes et colorations capillaires.

PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

Les connaissances acquises permettent l'exercice des fonctions de travail suivantes: *coiffeurs ou coiffeuses pour dames*.

EXIGENCES DE L'EMPLOI

Aspect physique agréable, dextérité, bonne hygiène personnelle, acuité visuelle développée, imagination, sens de l'esthétique, n'être pas sujet à certaines allergies,

capacité de travailler avec d'autres personnes, disponibilité pour travail du jour et du soir, bonne coordination psychomotrice, résistance physique.

Les quatre profils suivants du secteur SOINS ESTHÉTIQUES comprennent un tronc commun de formation professionnelle qui recouvre les 27 000 minutes réservées à cette fin en 4^e secondaire. On nous permettra de le décrire ici afin de ne pas avoir à le répéter au début de chacun des profils.

4^e SECONDAIRE – TRONC COMMUN – SOINS ESTHÉTIQUES – 420-400

Cours dans les disciplines communes
Cours complémentaires
Cours de concentration: 27 000 minutes

420-410	ETHIQUE PROFESSIONNELLE	200-100
420-411	ANATOMIE ET PHYSIOLOGIE DE LA PEAU ET DU CHEVEU	500-100
420-412	OS ET MUSCLES	700-100
420-413	CONNAISSANCE ET ENTRETIEN DES APPAREILS ÉLECTRIQUES	200-100
420-414	DÉMAQUILLAGE	300-600
420-415	EXAMEN SOMMAIRE DE LA PEAU	500-700
420-416	EXAMEN SOMMAIRE DU CHEVEU ET DU CUIR CHEVELU	200-400
420-417	SOIN FACIAL DE BASE	200-900
420-418	EXÉCUTION DU SHAMPOOING	300-1000
420-419	GYMNASTIQUE DE LA MAIN	50-150
420-420	TECHNIQUE DE LA BOUCLE	300-800
420-421	MANUCURIE	500-1000
420-422	MASSAGE DE LA MAIN ET DE L'AVANT-BRAS	150-550
420-423	MAQUILLAGE DES ONGLES	200-550
420-424	TECHNIQUE DE L'ONDULATION VAGUE	300-1000
420-425	NOTIONS DE POSE DES ROULEAUX	300-1400
420-426	ORGANISATION ET RÉGLEMENTATION D'UN SALON DE BEAUTÉ	200-550
450-260	FORMULES COMMERCIALES I	250-400
450-261	FORMULES COMMERCIALES II	250-400
420-427	COMMUNICATION AVEC LA CLIENTÈLE	300-300
420-428	HARMONIE DES COULEURS	750-750
420-429	CROQUIS DE FACIÈS	400-800
420-430	PRODUITS DE MAQUILLAGE	500-200
420-431	ÉPILATION DES SOURCILS	350-650
420-432	MAQUILLAGE DE JOUR	300-1000
420-433	TECHNIQUE DE COUPE DE CHEVEUX	300-1000
420-434	UTILISATION DU SÉCHOIR À MAIN	300-700
420-435	AFFECTIONS DU CHEVEU ET DU CUIR CHEVELU	300-0
420-436	NOTIONS DE MICROBIOLOGIE	700-0
420-437	COSMÉTOLOGIE	1000-0

L'élève qui a complété avec succès la 3^e et 4^e secondaire du profil 421-000 "Soins esthétiques auxiliaires" est admissible à la 5^e secondaire des profils "422-000 Coiffure pour dames, 423-000 Esthétique, 424-000 Vente et

distribution de cosmétiques, 425-000 Coiffure pour hommes", au même titre que l'élève qui a complété avec succès le tronc commun de 4^e secondaire.

5^e SECONDAIRE – COIFFURE POUR DAMES – 422-500

Cours dans les disciplines communes
Cours de concentration: 45 000 minutes

420-500	ÉVOLUTION DE LA COIFFURE	200-0
420-501	HYGIÈNE	600-300
420-502	CELLULES, TISSUS, SYSTÈMES ET APPAREILS DU CORPS HUMAIN	500-0

420-503	MISE EN FORME AU SÉCHOIR À MAIN	100-2000
420-504	ONDULATION AU FER	100-1500
420-505	FLAMBAGE	50-100
420-506	EXAMEN APPROFONDI DU CHEVEU ET DU CUIR CHEVELU	200-500
420-507	TRAITEMENT DU CHEVEU ET DU CUIR CHEVELU	200-1000
420-508	DERMATOLOGIE	1500-0
420-509	CHIMIE COSMÉTIQUE	1500-0
420-510	PERMANENTE	200-3700
420-511	DÉFRISAGE	50-200
420-512	COLORATION	500-3200
420-513	MORDANÇAGE	50-200
420-514	DÉCAPAGE	50-200
420-515	STAGE EN ENTREPRISE	0-1125

Les cours 420-500 à 420-515 inclus sont les mêmes qui apparaissent à la 5^e secondaire du profil "425-000 coiffure pour hommes".

420-516	MORPHOLOGIE TYPOLOGIE	1000-0
420-517	BOUCLES DE RACINE, DE MILIEU, DE POINTE ET EN RELIEF	200-4000
420-518	ONDULATION: VAGUES ET BOUCLES	200-2500
420-519	MISE EN PLUS DE FINITION	50-5450
420-520	COUPE DE CHEVEUX POUR DAMES	500-0
420-521	COUPE DE CHEVEUX AUX RASOIR POUR DAMES	50-4000
420-522	COUPE DE CHEVEUX AUX CISEAUX POUR DAMES	50-4775
420-523	DÉCOLORATION	200-1000
420-524	PRÉ-PIGMENTATION	100-300
420-525	PROTHÈSES CAPILLAIRES	300-500

RÈGLEMENTS RELATIFS À L'APPRENTISSAGE

C'est le ministère du Travail et de la Main-d'Oeuvre qui assume la responsabilité de la qualification professionnelle dans le domaine de la coiffure. Cette responsabilité est confiée aux comités paritaires dans les endroits où ils existent et où le décret s'applique.

Les règles transitoires qui suivent ont été établies avec les représentants des ministères du Travail et de la Main-d'Oeuvre et de l'Éducation après consultation des

Règles relatives à l'examen de fin de cours:

Le ministère de l'Éducation est seul responsable de cet examen qui comprend trois (3) parties: l'examen d'hygiène, l'examen théorique et l'examen pratique.

Sont admis à cet examen du ministère de l'Éducation, les élèves qui:

secrétaires gérants de tous les comités paritaires de la province. Elles demeureront valides tant et aussi longtemps qu'une législation officielle ne viendra pas la remplacer. A ce moment, vous en serez avisés.

- 1— se sont procurés un certificat d'apprentissage émis par un comité paritaire;
- 2— ont suivi le cours déterminé par le ministère de l'Éducation;
- 3— ont suivi un cours dans une école de coiffure reconnue en vertu de l'article 14 du Statut du Coiffeur.

Règles relatives aux résultats des examens:

Chaque candidat qui a subi son examen du ministère de l'Éducation reçoit un relevé officiel de notes en provenance de ce ministère.

Ces résultats comportent une annotation distincte pour l'examen d'hygiène, pour la partie théorique et pour la partie pratique de l'examen.

Règles relatives à l'émission du certificat d'apprentissage:

Le comité paritaire détient le droit exclusif d'admettre à la pratique du métier. C'est donc lui qui a la responsabilité d'émettre le certificat d'apprentissage.

L'entente intervenue avec le ministère de l'Éducation stipule que ce certificat d'apprentissage est émis aux candidats:

- 1— qui s'inscrivent dans un cours de 5^e secondaire, option coiffure; pour hommes ou pour dames

2— qui s'inscrivent dans un cours de formation professionnelle intensif, option coiffure: pour hommes ou pour dames

3— qui s'inscrivent dans une institution privée agréée selon la Loi 56 et autorisée à dispenser ce cours.

INSCRIPTION

Il est entendu que les candidats à l'examen devront se porter acquéreurs de leur certificat d'apprentissage, de préférence avant le début du cours ou tout au plus au cours des premières semaines de cours et, à cette fin, le

comité paritaire devra prendre toutes les dispositions nécessaires pour faciliter aux candidats l'obtention de leur certificat d'apprentissage.

Règles relatives aux crédits d'apprentissage — barème:

Les candidats à un examen du ministère de l'Éducation peuvent se présenter au comité paritaire avec un document pouvant comporter trois (3) annotations différentes:

Échec à l'examen:

Ces candidats qui ont déjà obtenu leur certificat d'apprentissage peuvent quand même travailler chez un employeur pour parfaire leur apprentissage. Un crédit d'apprentissage de neuf (9) mois devra alors être accordé et,

s'il y a lieu, des crédits supplémentaires leur seront octroyés advenant qu'ils réussissent un nouvel examen officiel du ministère de l'Éducation.

Réussite à l'examen:

Bulletin officiel de notes. Si le candidat se présente avec son bulletin officiel de notes, les crédits d'apprentissage qui lui sont octroyés sont les suivants:

	Nombre de mois
— examen réussi	9
—examen réussi (de 61% à 75%)	10
—examen réussi (de 76% à 90%)	11
—examen réussi (de 91% à 100%)	12

Si le candidat se présente avec un certificat officiel de 5^e secondaire du ministère de l'Éducation, option coiffure pour hommes ou pour dames, les crédits d'apprentissage qui lui sont octroyés sont les suivants:

	Nombre de mois
—moins de 61%	9
—de 61% à 75%	11
—de 76% à 90%	13
—de 91% à 100%	15

423-000 ESTHÉTIQUE

OBJECTIFS DU PROFIL

Rendre l'élève capable d'établir les plans de soins relatifs à l'esthétique du visage, des mains et des pieds, de dispenser les traitements appropriés, d'effectuer les maquillages, de sélectionner judicieusement les instruments et les produits.

4^e SECONDAIRE — TRONC COMMUN — SOINS ESTHÉTIQUES — 420-400

OU

4^e SECONDAIRE — SOINS ESTHÉTIQUES AUXILIAIRES — 421-400

5^e SECONDAIRE — ESTHÉTIQUE — 423-500

Cours dans les disciplines communes
Cours de concentration: 45 000 minutes

420-600	ÉVOLUTION DE L'ESTHÉTIQUE	300-0
420-601	STRUCTURE ET SYSTÈMES DU CORPS HUMAIN	1000-0
420-509	CHIMIE COSMÉTIQUE	1500-0
420-602	EXAMEN VISUEL, TACTILE ET CHIMIQUE DE LA PEAU	350-350
420-603	MALFORMATIONS, RIDES ET TROUBLES PIGMENTAIRES	800-200
420-604	TABLEAU DES DIFFÉRENTS TYPES DE PEAU	400-400
420-605	UTILISATION DES APPAREILS ÉLECTRIQUES EN ESTHÉTIQUE	400-1000
420-606	NETTOYAGE DE LA PEAU EN PROFONDEUR	100-1900

420-607	PULVÉRISATIONS FROIDES ET CHAUDES	100-400
420-608	IONISATION ET DÉSINCRUSTATION	200-1000
420-609	TECHNIQUE D'ASPIRATION	50-100
420-610	TECHNIQUES MANUELLES DU MASSAGE	400-0
420-611	MANOEUVRES D'EFFLEURAGE	100-1600
420-612	MANOEUVRES DE FRICTION	100-1600
420-613	MANOEUVRES DE PÉTRISSAGE	100-1600
420-614	MANOEUVRES DE PINCEMENT	100-1600
420-615	MANOEUVRES DE PERCUSSION	100-1600
420-616	GOMMAGE COSMÉTIQUE	200-200
420-617	TRAITEMENT SPÉCIFIQUE D'UNE PEAU NORMALE	200-700
420-618	TRAITEMENT SPÉCIFIQUE D'UNE PEAU SÉBORRHÉIQUE	200-700
420-619	TRAITEMENT SPÉCIFIQUE D'UNE PEAU ALIPIQUE	200-700
420-620	TRAITEMENT SPÉCIFIQUE D'UNE PEAU MIXTE	200-700
420-621	TRAITEMENT SPÉCIFIQUE D'UNE PEAU DÉSHYDRATÉE, ATONE ET SÉNILE	200-700
420-622	TRAITEMENT SPÉCIFIQUE D'UNE PEAU CONGESTIONNÉE ET COUPEROSÉE	200-700
420-508	DERMATOLOGIE	1125-0
420-623	GYMNASTIQUE PASSIVE	200-700
420-624	TRAITEMENT ESTHÉTIQUE DU DOS	200-1000
420-625	ÉPILATION DE LA LÈVRE SUPÉRIEURE, DES BRAS ET DES AISSELLES	100-1000
420-626	ÉPILATION DES JAMBES ET DES CUISSES	100-1500
420-627	COLORATION DES CILS ET DES SOURCILS	50-600
420-628	COMPOSITION DE DIVERS MAQUILLAGES	300-2000
420-629	MAQUILLAGE DE THÉÂTRE	150-1800
420-630	MAQUILLAGE DE SPECTACLE	300-1800
420-631	NOTIONS DE CHIRURGIE ESTHÉTIQUE DU VISAGE	500-0
420-632	NOTIONS D'ÉLECTROCOAGULATION DU VISAGE ET DU CORPS	200-0
420-633	ACTINOTHÉRAPIE	300-300
420-634	GROSSESSE ET SOINS ESTHÉTIQUES	200-1000
420-635	PROTHÈSES DES ONGLES ET TRAITEMENT ESTHÉTIQUE DES MAINS	100-500
420-636	TRAITEMENT ESTHÉTIQUE DES ONGLES DE PIEDS	100-1000
420-637	HYGIÈNE ALIMENTAIRE	0-1500
420-515	STAGE EN ENTREPRISE	0-1125

424-000 VENTE ET DISTRIBUTION DE COSMÉTIQUES

OBJECTIFS DU PROFIL

Rendre l'élève capable de différencier les divers produits et d'en décrire les effets afin de pouvoir en effectuer la vente ou la distribution.

PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

Les connaissances acquises permettent l'exercice des fonctions de travail suivantes: *préposé(e) à la vente et à la distribution des cosmétiques, représentant(e) de maisons de cosmétiques.*

EXIGENCES DE L'EMPLOI

Aspect physique agréable, dextérité, bonne hygiène personnelle, acuité visuelle développée, imagination, sens de l'esthétique, n'être pas sujet à certaines allergies,

aptitude à travailler avec d'autres personnes, disponibilité pour travail du jour et du soir, bonne coordination psychomotrice, résistance physique.

4^e SECONDAIRE – TRONC COMMUN – SOINS ESTHÉTIQUES – 420-400

OU

4^e SECONDAIRE – SOINS ESTHÉTIQUES AUXILIAIRES – 421-400

5^e SECONDAIRE – VENTE ET DISTRIBUTION DE COSMÉTIQUES – 424-500

Cours dans les disciplines communes
Cours de concentration: 45 000 minutes

420-650	HISTOIRE DES PRODUITS DE BEAUTÉ	1650-0
420-509	CHIMIE COSMÉTIQUE	1500-0
420-651	PRODUITS COSMÉTIQUES DU VISAGE ET DU CORPS	2000-2500
420-652	PRODUITS CAPILLAIRES	2000-2000
420-506	EXAMEN APPROFONDI DU CHEVEU ET DU CUIR CHEVELU	400-800
420-602	EXAMEN VISUEL TACTILE ET CHIMIQUE DE LA PEAU	350-350
420-604	TABLEAU DES DIFFÉRENTS TYPES DE PEAU	400-800
420-653	DÉSÉQUILIBRES SÉBACÉS	1000-0
420-654	DÉSÉQUILIBRES HYDRIQUES	1500-0
420-655	DÉSÉQUILIBRES PIGMENTAIRES	1500-0
420-656	NETTOYAGE SUPERFICIEL ET EN PROFONDEUR	200-2000
420-616	GOMMAGE COSMÉTIQUE	500-500
420-601	STRUCTURE ET SYSTÈMES DU CORPS HUMAIN	1000-0
420-603	MALFORMATIONS, RIDES ET TROUBLES PIGMENTAIRES	800-200
420-508	DERMATOLOGIE	625-0
420-628	COMPOSITION DE DIVERS MAQUILLAGES	300-2000
420-657	ÉPILATION	200-1000
420-635	PROTHÈSES DES ONGLES ET TRAITEMENTS ESTHÉTIQUES DES MAINS	100-500
420-633	ACTINOTHÉRAPIE	300-600
420-525	PROTHÈSES CAPILLAIRES	300-500
420-631	NOTIONS DE CHIRURGIE ESTHÉTIQUE	500-0
420-634	GROSSESSE ET SOINS ESTHÉTIQUES	200-1000
420-658	ÉTALAGE ET COMPTOIR	500-1000
450-497	VENTE	1000-3500
450-495	MARKETING	400-2000
450-351	INVENTAIRE	100-900
420-501	HYGIÈNE	600-300
420-637	HYGIÈNE ALIMENTAIRE	1500-0
420-515	STAGE EN ENTREPRISE	0-1125

425-000 COIFFURE POUR HOMMES

OBJECTIFS DU PROFIL

Rendre l'élève capable d'identifier et d'utiliser à bon es-
cien les différents cosmétiques et accessoires utilisés
en coiffure pour hommes; d'effectuer des shampoings,

soins capillaires, traitements, mises en forme, coupes,
permanentes, entretien de la moustache et de la barbe.

PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

Les connaissances acquises permettent l'exercice des
fonctions de travail suivantes: *coiffeurs ou coiffeuses
pour hommes*.

EXIGENCES DE L'EMPLOI

Aspect physique agréable, dextérité, bonne hygiène per-
sonnelle, acuité visuelle développée, imagination, sens
de l'esthétique, n'être pas sujet à certaines allergies,

capacité de travailler avec d'autres personnes, disponi-
bilité pour travail du jour et du soir, bonne coordination
psychomotrice, résistance physique.

4^e SECONDAIRE – TRONC COMMUN – SOINS ESTHÉTIQUES – 420-400

OU

4^e SECONDAIRE – SOINS ESTHÉTIQUES AUXILIAIRES – 421-400

5^e SECONDAIRE – COIFFURE POUR HOMMES – 425-000

Cours dans les disciplines communes
Cours de concentration: 45 000 minutes

420-500	ÉVOLUTION DE LA COIFFURE	200-0
420-501	HYGIÈNE	600-300
420-502	CELLULES, TISSUS, SYSTÈMES ET APPAREILS DU CORPS HUMAIN	500-0
420-503	MISE EN FORME AU SÉCHOIR À MAIN	100-2000
420-504	ONDULATION AU FER	100-1500
420-505	FLAMBAGE	50-100
420-506	EXAMEN APPROFONDI DU CHEVEU ET DU CUIR CHEVELU	200-500
420-507	TRAITEMENT DU CHEVEU ET DU CUIR CHEVELU	200-1000
420-508	DERMATOLOGIE	1500-0
420-509	CHIMIE COSMÉTIQUE	1500-0
420-510	PERMANENTE	200-3700
420-511	DÉFRISAGE	50-200
420-512	COLORATION	500-3200
420-513	MORDANÇAGE	50-200
420-514	DÉCAPAGE	50-200
420-515	STAGE EN ENTREPRISE	0-1125

Les cours 420-500 à 420-515 inclus sont les mêmes qui apparaissent à la 5^e secondaire du profil "422-000 Coiffure pour dames".

420-526	MORPHOLOGIE TYPOLOGIE	1500-0
420-527	COUPE DE CHEVEUX POUR HOMMES	500-0
420-528	COUPE DE CHEVEUX AU RASOIR POUR HOMMES	50-5500
420-529	COUPE DE CHEVEUX AUX CISEAUX POUR HOMMES	50-5975
420-530	COUPE DE CHEVEUX À LA TONDEUSE	50-5500
420-531	AFFÛTAGE DU RASOIR	100-1000
420-532	RASAGE	100-2000
420-533	MASSAGE FACIAL POUR HOMMES	100-1000
420-534	MOUSTACHE ET BARBE	100-750
420-535	PROTHÈSES CAPILLAIRES	300-600

RÈGLEMENTS RELATIFS À L'APPRENTISSAGE

Voir le profil 422-000 Coiffure pour dames page 21

C. DESCRIPTION DES COURS

420-410

ETHIQUE PROFESSIONNELLE

200-100

OBJECTIF

Rendre l'élève capable de développer les qualités requises par l'exercice de la profession.

CONTENU

Exigences de la profession: attitude et comportement à l'égard de la clientèle. Attitude et qualités personnelles. Intégrité, caractéristiques et dispositions de base. Comportement professionnel vis-à-vis la clientèle et l'équipe de travail. Bon maintien.

420-411**ANATOMIE ET PHYSIOLOGIE DE LA PEAU ET DU CHEVEU****500-100****OBJECTIF**

Rendre l'élève capable de décrire la structure de la peau et du cheveu.

CONTENU

Epiderme: membrane basale, couche germinative, corps muqueux de Malpighi, couche: granuleuse, brillante, cornée, desquamante. Derme: chorion, corps papillaire. Hypoderme. Partie interne du cheveu: bulbe, papille sanguine, gaine épithéliale externe et interne, ramifications nerveuses, partie externe du bulbe. Tige: cuticule, cortex,

canal médulaire. Croissance et vie du cheveu. Glande sudoripare, eccrine, apocrine: rôle. Glandes sébacées: rôle. Physiologie: vaisseaux sanguins, lymphatiques, système nerveux, phénomène de la pigmentation, teint, pH, rôle de la peau, processus de kératinisation, tissu conjonctif, vieillissement.

420-412**OS ET MUSCLES****700-100****OBJECTIF**

Rendre l'élève capable d'identifier les os et les muscles de la tête et des membres supérieurs.

CONTENU

Os: structure et composition chimique, croissance, forme, relations avec les autres systèmes. Ossature de la

figure: construction, articulation, physiologie du muscle: striés et lisses.

420-413**CONNAISSANCE ET ENTRETIEN DES APPAREILS ÉLECTRIQUES****200-100****OBJECTIF**

Rendre l'élève capable de sélectionner et d'entretenir les divers appareils.

CONTENU

Description de l'appareil, mode de fonctionnement, précautions à prendre, buts, effets, entretien.

420-414**DÉMAQUILLAGE****300-600****OBJECTIF**

Rendre l'élève capable d'exécuter le démaquillage complet du visage.

CONTENU

Produits: laits, crèmes, toniques, lotions, serviettes à démaquiller, chiffon spécifique aux soins esthétiques; leur utilisation. Démaquillage, nature, opérations séquentielles: démaquillage des yeux, des lèvres, du menton, des

régions nasales, temporales, frontales, des joues, du cou et des épaules. Technique appropriée aux opérations énumérées ci-dessus.

420-415**EXAMEN SOMMAIRE DE LA PEAU****500-700****OBJECTIF**

Rendre l'élève capable de procéder à l'examen de la peau.

CONTENU

Examen visuel: oeil nu, lumière de Wood. Fluorescence d'après le pH. Etude du pH. examens tactiles et chimiques: papier absorbant, liquide colorimétrique, papier tournesol.

420-416	EXAMEN SOMMAIRE DU CHEVEU ET DU CUIR CHEVELU	200-400
<i>OBJECTIF</i>		
Rendre l'élève capable de déterminer l'état du cheveu et du cuir chevelu.		
<i>CONTENU</i>		
Mobilité du cuir chevelu, état sébacé, effet de l'environnement, des produits chimiques sur le cuir chevelu et les cheveux.		
420-417	SOIN FACIAL DE BASE	200-900
<i>OBJECTIF</i>		
Rendre l'élève capable d'exécuter un soin facial de base.		
<i>CONTENU</i>		
Installation du client, nettoyage superficiel, pulvérisation, haute-fréquence, masque, pulvérisation froide avec lotion adéquate, application d'une crème de base.		
420-418	EXECUTION DU SHAMPOOING	300-1000
<i>OBJECTIF</i>		
Rendre l'élève capable d'exécuter des shampooings.		
<i>CONTENU</i>		
Installation du client(e), préparation du cheveu et du cuir chevelu, exécution du shampooing. Respect des règles d'hygiène.		
420-419	GYMNASTIQUE DE LA MAIN	50-150
<i>OBJECTIF</i>		
Rendre l'élève capable d'exécuter les exercices d'assouplissement et de décontraction des mains.		
<i>CONTENU</i>		
Assouplissement des articulations: carpes, métacarpes, phalanges: flexions, redressements, écartements, rapprochements, pianotages, oppositions, roulements, rotations, secouements, abaissements et autres exercices de souplesse.		
420-420	TECHNIQUE DE LA BOUCLE	300-800
<i>OBJECTIF</i>		
Rendre l'élève capable d'exécuter des boucles de racine et de milieu.		

CONTENU

Sens de l'implantation des cheveux. Ligne des cheveux. Morphologie de la tête et du visage. Utilisation du peigne, de la brosse, des pinces. Texture du cheveu. Épaisseur du cheveu. Longueur des cheveux. Position des

doigts et du peigne. Connaissance des variations de direction importance de la rondeur de la boucle de racine et de milieu. Exécution d'ondulations.

420-421

MANUCURIE

500-1000

OBJECTIF

Rendre l'élève capable d'exécuter la manucurie.

CONTENU

Position de travail de la manucure. Lavage des mains, installation des mains sur le coussinet, nettoyage des ongles, observation des mains, des doigts, des ongles.

Correction de la longueur des ongles et massage des ongles. Décollage, limage et dédoublement des cuticules, essuyage.

420-422

MASSAGE DE LA MAIN ET DE L'AVANT-BRAS

150-550

OBJECTIF

Rendre l'élève capable d'exécuter les manoeuvres de massage de la main et de l'avant-bras.

CONTENU

Manoeuvres de massage sur la face palmaire et dorsale de la main; assouplissement et décontraction des doigts,

de la main, du poignet et de l'avant-bras; essuyage de la main.

420-423

MAQUILLAGE DES ONGLES

200-550

OBJECTIF

Rendre l'élève capable d'exécuter le maquillage des ongles.

CONTENU

Installation des mains sur le coussinet. Application de la base, application de la première couche de vernis, application de la deuxième couche de vernis, nettoyage des bavures, application du fixatif, séchage du vernis.

420-424

TECHNIQUE DE L'ONDULATION VAGUE

300-1000

OBJECTIF

Rendre l'élève capable de dessiner des mouvements et des crans dirigés pour former la vague.

CONTENU

Importance de la direction et de l'implantation du cheveu. Choix de la vague sur le côté, au centre, en fer à cheval, en tourbillon; position des doigts, des mains et

des bras. Utilisation du peigne à vague et des produits appropriés.

420-425

NOTIONS DE POSE DES ROULEAUX

300-1400

OBJECTIF

Rendre l'élève capable d'effectuer la pose des rouleaux.

CONTENU

Grosseur et forme des rouleaux. Largeur et épaisseur des mèches. Angle d'enroulage des mèches; position du rouleau: assis, debout, couché. Disposition des rouleaux.

Position des doigts et du peigne. Démontage des rouleaux, brossage et peignage de la chevelure. Exécution de mise en plis.

420-426

ORGANISATION ET RÉGLEMENTATION D'UN SALON DE BEAUTÉ

200-550

OBJECTIFS

Rendre l'élève capable de concevoir, d'administrer un salon de beauté.

CONTENU

Analyse de l'environnement en vue de l'implantation d'un salon de beauté. Lois provinciales et municipales des salons de beauté concernant l'hygiène et les décrets.

Plans et devis. Équipement, outillage, accessoires, produits, publicité.

420-427

COMMUNICATION AVEC LA CLIENTÈLE

300-300

OBJECTIF

Rendre l'élève capable de développer son comportement et ses moyens de communication.

CONTENU

Définition de la personnalité innée; caractéristiques des dispositions de base; personnalité acquise; force latente; timidité vaincue, trac, tension nerveuse, plein épanouissement de la personnalité, facteurs d'influence. Dynamisme de la vie affective: états personnels, leurs effets. Notions de vente.

420-428

HARMONIE DES COULEURS

750-750

OBJECTIF

Rendre l'élève capable d'harmoniser les couleurs.

CONTENU

Lois de la couleur. Couleurs fondamentales, couleurs complémentaires, cercle chromatique: couleurs chaudes, couleurs froides, couleurs dissonnantes, couleurs

consonnantes. Mélanges des couleurs: tons dégradés, rabatement.

420-429

CROQUIS DE FACIÈS

400-800

OBJECTIF

Rendre l'élève capable de classifier les types de faciès.

CONTENU

Caractéristiques et proportion de l'ossature de la tête et du faciès de l'homme et de la femme. Représentation graphique des différents cadres. Unité de mesure. Les

ombres, les volumes. Harmonisation des formes. Dessins de visages réels et corrigés.

OBJECTIFS

Rendre l'élève capable d'identifier les produits de maquillage.

CONTENU

Matériel et produits de maquillage sous différentes consistances: base, fond de teint, poudre, fard-joue, ligne-oeil, fard-paupière, fard-cils, teinture des cils et sourcils,

masque cerne, crayon dermographique et fard lèvres. Brosses et pinceaux appropriés.

OBJECTIF

Rendre l'élève capable de corriger les sourcils suivant les différents types de visage.

CONTENU

Brosse à sourcils, crayons, pinces; correction et dessin du sourcil. Vérification de l'épilation des sourcils. Maquillages des sourcils suivant le type morphologique du visage.

OBJECTIF

Rendre l'élève capable d'exécuter le maquillage de jour.

CONTENU

Installation de la cliente. Examen de son maquillage. Lecture du visage selon le volume et la couleur des cheveux: zones dominantes, asymétries, formes du vi-

sage, sourcils, arcades sourcilières, yeux, lèvres, aspect du teint et couleur des yeux. Personnalité de la cliente.

OBJECTIF

Rendre l'élève capable de manier les instruments de coupe de cheveux.

CONTENU

Présentation des instruments et leur fonctionnement: rasoirs, ciseaux droits, ciseaux à crans, ciseaux à amincir, tondeuses. Notions d'effilage. Position des doigts de

l'instrument et précaution. Morphologie de la tête et du visage. But de la coupe: Exécution de la coupe de base pour homme. Exécution de la coupe de base pour dame.

OBJECTIF

Rendre l'élève capable d'exécuter une mise en forme au séchoir à main.

CONTENU

Habileté gestuelle tant de la main droite que de la main gauche.

Volume, direction du cheveu, choix de la brosse, intensité de la chaleur appropriée.

OBJECTIF

Rendre l'élève capable de décrire les principaux symptômes et affections du cheveu et du cuir chevelu.

CONTENU

Cuir chevelu: degré de souplesse, circulation sanguine, séborrhée dite sèche, séborrhée grasse, pityriasis simple, pityriasis séborrhéique. Alopecie: cicatricielle, diffuses temporaires, en aires.

Cheveu: trichorrexie, trichoclasie et trichoptilose. Etat général de la tige.

OBJECTIF

Rendre l'élève capable d'identifier le rôle des microbes chez l'être humain

CONTENU

Historique, classification et morphologie chez les microbes; bactéries, virus, parasites, mode de vie; nutrition, respiration, sécrétion, reproduction.

Rôles chez l'humain, dans l'industrie et dans la nature des saprophytes, pathogènes et pyogènes. Agents qui influencent leur comportement. Agents de transmission directe ou indirecte. Immunité et contrôle de la vie microbienne chez l'être humain. Maladies et infections de la

peau provoquées par les microbes (végétaux), virus et parasites.

Maladies vénériennes: blennorragie, syphilis, gonorrhée.

Notions d'hygiène, de désinfection et stérilisation par les agents physiques et chimiques.

OBJECTIF

Rendre l'élève capable d'identifier les matières de base employées dans la fabrication des cosmétiques.

CONTENU

Eaux: minéralisées, déminéralisées, aromatisées. Protéines végétales et animales (kératine, collagène, chlorophylle, hamamélis).

Lipides: huiles végétales (avocat, amande, arachide, germe de blé, huile de cacao, coco); huiles animales: (lanoline, huile de foie de: morue, flétan, tortue, vison, requin); huiles minérales (vaseline, paraffine, glycérine).

Glucides: cellulose et dérivés, D.H.A. (déshydroxyacétone).

Bio-catalyseurs: vitamines, enzymes, hormones, minéraux.

Formes cosmétologiques: lotions, suspensions, émulsions, gels, pâtes.

Ingrédients actifs: gelée royale, pollen, azulène, extraits embryonnaires, placentaires, bio-stimulines, phyto-stimulines, préservatifs, anti-oxydants, colorants, parfums.

OBJECTIF

Rendre l'élève capable d'enrouler une permanente en respectant les règles techniques.

CONTENU

Examen de la texture du cheveu et du cuir chevelu; choix des produits; utilisation du peigne à tige; épaisseur et largeur des mèches; démêlage des mèches; angle de

la mèche; enroulement sans tension; pose de l'élastique pour fixation du rouleau.

OBJECTIF

Rendre l'élève capable d'appliquer les réglementations gouvernementales de la santé publique relatives aux soins esthétiques: coiffure, esthétique.

CONTENU

Code de la santé publique. Réglementation des produits cosmétiques. Aspect juridique des soins esthétiques et

de la cosmétologie. Tâches et responsabilité des professionnels en soins esthétiques.

420-440

STAGE DE PRATIQUE A L'ÉCOLE

0-4500

OBJECTIF

Développer l'habileté de l'élève en le faisant agir comme assistant aux élèves de 5^e secondaire.

420-441

BOUCLE DE RACINE ET DE MILIEU

420-2000

OBJECTIF

Rendre l'élève capable de sélectionner une mèche de cheveu, de la démêler, de la peigner et d'exécuter une boucle de racine et de milieu.

CONTENU

Sens de l'implantation des cheveux. Ligne des cheveux. Outillage, accessoires, équipement. Morphologie de la tête et du visage. Utilisation du peigne et de la brosse, des pinces. Texture des cheveux. Précautions. Épaisseur du cheveu. Longueur des cheveux. Fixatifs. Position des doigts et du peigne. Contrôle du genre d'ondulation. Connaissance des variations de direction de la

boucle de racine. Importance de la rondeur de la boucle de racine. Exécution d'ondulations de boucles de racine.

420-442

APPLICATION DE COLORANTS

300-600

OBJECTIF

Rendre l'élève capable d'appliquer divers produits colorants.

CONTENU

Séparation de base. Application de colorant d'oxydation, semi-permanents, temporaires. Décolorants de toutes

natures. Application sur cheveux vierges ou retouches. Techniques appropriées.

420-500

ÉVOLUTION DE LA COIFFURE

200-0

OBJECTIF

Rendre l'élève capable de démontrer l'évolution de la coiffure au cours des âges.

CONTENU

Aperçu historique du métier. Les découvertes industrielles et leurs influences. L'évolution des gens du métier.

OBJECTIF

Rendre l'élève capable d'appliquer les règles de l'hygiène personnelle, professionnelle et sociale.

CONTENU

Définition, rôles, buts, divisions.

Hygiène personnelle: équilibre des appareils: circulatoires, respiratoires, digestifs. Système nerveux, musculaire, osseux. Santé, maladies, activités, repos, alimentation. Soins de toilette: des cheveux, visage, corps, ongles, bucco-dentaire. Choix et entretien des vêtements (vêtements de base).

Hygiène du milieu: atmosphère, chaleur, froid, luminosité, état hygrométrique, pression atmosphérique, ventilation naturelle et artificielle. Visite périodique chez le médecin.

Hygiène professionnelle: Définition, buts, exigences du métier, rendement, durée, qualité, quantité de travail de l'employé. Choix des vêtements de travail. Propreté de la lingerie des ateliers. Produits et méthodes pour la désinfection des instruments; antisepsie, asepsie. Entretien et désinfection des salles de toilette et des locaux.

Hygiène sociale: Définition, buts. Prévention des maladies contagieuses, épidémiques. Prévention de l'alcoolisme, tuberculose, cancer, maladie vénériennes. Importance de l'examen périodique du sang.

OBJECTIFS

Rendre l'élève capable de différencier: les cellules, les tissus du corps humain, les systèmes, les appareils, et de préciser leur fonctions.

CONTENU

Cellule: nature, composition, fonctions, reproduction. Différenciation d'origine et de constitution. Formes d'association.

Tissus: nature et rôle.

Systèmes: nerveux, circulatoire, digestif, respiratoire, urinaire, génital, endocrinien, squelettique, musculaire et tégumentaire. Formation, descriptions, fonctions.

Muscles peauciers: rôles, effets, forme d'expressions.

OBJECTIF

Rendre l'élève capable d'exécuter une mise en forme stylisée à l'aide du séchoir à main.

CONTENU

Technique d'utilisation de la brosse et du séchoir à main avec ou sans bec. Habileté gestuelle tant de la main

droite que de la main gauche. Volume, direction des cheveux, choix de la brosse, intensité de la chaleur.

OBJECTIF

Rendre l'élève capable d'exécuter une ondulation au fer.

CONTENU

Sélection des différents fers électriques. Techniques appropriées, afin d'obtenir une coiffure avec ou sans volume, une frisure serrée ou souple. Mesures de sécurité pour la cliente et l'exécutant.

OBJECTIF

Rendre l'élève capable d'effectuer un flambage.

CONTENU

Instruments et accessoires; but d'un flambage, moment d'exécution du flambage.

Techniques du flambage selon la longueur des cheveux.

OBJECTIF

Rendre l'élève capable d'exécuter l'examen approfondi du cheveu et du cuir chevelu.

CONTENU

Alopécies: cicatricielles, diffuses, temporaires, en aires.

Déficiences: causes, caractéristiques. Utilisation de la visionneuse ou microscope. Fiches techniques.

OBJECTIF

Rendre l'élève capable d'exécuter différents traitements du cheveu et du cuir chevelu.

CONTENU

Applications des produits: lotions, bains de crème, shampoings traitants. Décollage et massage du cuir chevelu. Connaissance des effets mécaniques, chimiques et physiologiques des techniques manuelles de traitement du

cuir chevelu. Utilisation des appareils tels que: bonnet chauffant, casque à infra-rouge, vibro-masseur, haute fréquence, vapozone.

OBJECTIF

Rendre l'élève capable d'identifier les dermatoses susceptibles d'être rencontrées lors de l'analyse de la peau.

CONTENU

Terminologie: dermatite, dermatose, éruption cutanée, érythème, purpura, angiome ou xémanxiome, tumeur, vésicule, bulle, papule, pustule, macule, croûte, squames, ulcérations, excoriation, fissure, kératose, atrophie, hypertrophie, oedème, cheilite, prurit.

Maladies de la peau et du cuir chevelu: séborrhée, acné: chéloïdienne, médicamenteuse, nécrotique, rosacée; rhinophyma, pityriasis, alopecie séborrhéique, alopecie post-fébrile ou diffuse, calvitie. Infections dues aux staphylocoques: folliculite superficielle et profonde, furoncle,

anthrax, furoncle de la lèvre supérieure, sycosis, hydro-sadénites.

Infections dues aux streptocoques: impétigo, intertrigo, impétigo ulcéreux, perlèche, tourniole ou panaris. Infections dues aux spirilles: syphilis ictère-hémorragique (eaux polluées).

Infections dues aux mycoses, teigne favus ou favique, microspisie, trichophytie cutanée ou herpès circiné, ké-rion de Celsé, pityriasis Rose de Gigert, dyshidrose, onychomycose, pied d'athlète.

Dermatoses parasitaires: gale ou gratta, pédiculose, phthiriose du cuir chevelu, du corps, du pubis.

Dermatoses diverses: psoriasis, eczéma morphologique, zona, herpès, erythème, pelade.

Tumeurs bénignes: verrues, condylomes ou papillomes.

Tumeurs malignes: lésions précancéreuses et cancéreuses, verrues séniles, ulcérations, fissures, grains de beauté, radio dermites, maladie de Paget, leucoplasie des muqueuses.

Maladies inesthétiques: kératose pilaire, ecchymose, vitiligo, sclérodermie, xanthélasma, naevi pigmentaires, tubéreux, vasculaires, anévrisme plan, tubéreux.

Neurodermatoses: prurit, prurit symptomatique, prurit essentiel; urticaire: contact, alimentaire, médicamenteuse.

420-509

CHIMIE COSMÉTIQUE

1500-0

OBJECTIF

Rendre l'élève capable de déterminer les rapports existants entre la chimie et la cosmétologie.

CONTENU

Définition et importance de la chimie. Chimie minérale et organique, substances naturelles et synthétiques.

Identification de la matière: solides, liquides, gazeux, couleur, odeur, goût.

Classification de la matière: acides, bases, sels, corps simples et composés, atomes, molécules. Réactions chimiques et physiques.

Matières premières en cosmétologie: huiles animales, végétales, minérales, les cires, gommes, humectants, tensio-actif, colorants, émulsifiants, parfums, antioxydants, antiseptiques, glycols, agents thérapeutiques, eau, alcool.

420-510

PERMANENTE

200-3700

OBJECTIF

Rendre l'élève capable d'exécuter la permanente.

CONTENU

Historique de la permanente chaude, tiède, froide. Description des produits et outillage. Test cutané, condition du cuir chevelu, texture du cheveu, degré de porosité, le

Ph du produit; les différents types de solution à permanente et leur neutralisant. Technique d'enroulage, temps de pause. Fiche technique.

420-511

DÉFRISAGE

50-200

OBJECTIF

Rendre l'élève capable de défriser différents types de cheveux.

CONTENU

Test cutané ou touche d'essai. Etat du cheveu et du cuir chevelu. Transformation chimique et physique de la texture du cheveu. Porosité du cheveu. Choix du produit. Défrisage sur permanente trop forte, sur frisure naturelle

vigoureuse et sur cheveux crépus. Dosage des produits. Utilisation du peigne. Temps de pause. Neutralisation, sécurité d'utilisation.

420-512

COLORATION

500-3200

OBJECTIF

Rendre l'élève capable d'utiliser les colorants temporaires, semi-permanents et d'oxydation.

CONTENU

Rappel des connaissances anatomiques du cheveu. Etat du cheveu et du cuir chevelu; notions du Ph: pigments naturels et artificiels; avantages/inconvénients et limites de chaque type de colorant (temporaire, semi-permanent et d'oxydation); outillages, accessoires et équipement; précautions; test cutané; influence du pourcentage de cheveux blancs, de la grosseur, de la porosité, de la

pigmentation naturelle, de l'état de la permanente. Colorimétrie: couleurs simples, composées et complémentaires, utilisation du tableau des tons et nuances et des nuanciers. Applications sur cheveux vierges, retouches, temps de pause; utilisation du shampoing, réactions physiques et chimiques; contre-indications. Choix de la couleur d'après le teint, les yeux, la personnalité du modèle. Rédaction de la fiche technique.

420-513

MORDANÇAGE

50-200

OBJECTIF

Rendre l'élève capable d'effectuer un mordantage.

CONTENU

Mordantage: définition et fonctions. Effets des mordants: H_2O_2 . Ouverture des écailles. Pénétration des produits. Utilisation et emploi du peroxyde. Technique d'application du mordantage. Précautions d'utilisation. Outillage,

accessoire, équipement. Examen du cheveu et du cuir chevelu. Test cutané. Pourcentage de cheveux blancs. Touche d'essai.

420-514

DÉCAPAGE

50-200

OBJECTIF

Rendre l'élève capable de procéder au décapage des pigments artificiels.

CONTENU

Test d'allergie. Produits décapants, types: partiel, total. Préparation de la solution selon le ton désiré. Décapage: léger, moyen difficile. Echelle des tons. Application du

décapant, respect du temps de pause. Technique d'application: sans repousse naturelle; avec repousse naturelle.

420-515

STAGE EN ENTREPRISE

0-1125

OBJECTIF

Permettre à l'élève de faire un stage sur le marché du travail. Le professeur pourra disposer de ces minutes de stage selon l'organisation des cours et les ententes avec le marché du travail. Ce stage fait partie intégrante du

profil de l'étudiant(e) et ne contrevient d'aucune façon à la législation ou au règlement relatif à la reconnaissance de crédits d'apprentissage.

420-516

MORPHOLOGIE TYPOLOGIE

1000-0

OBJECTIF:

Rendre l'élève capable de dissimuler les imperfections par un style approprié à chaque individu.

CONTENU:

Imperfections à dissimuler ou à faire oublier par un style approprié. Crâne, nuque, profil, visage, front yeux, oreilles, nez, pommettes, bouche, mâchoire, menton, cou, corps.

Longueur de cheveux, couleur, mouvements, répartition des volumes, raies, points coiffants, creux, franges, vagues, bouclettes, guiches, asymétrie.

420-517

**BOUCLES DE RACINE, DE MILIEU,
DE POINTE ET EN RELIEF**

200-4000

OBJECTIF

Rendre l'élève capable d'exécuter des boucles de racine, de milieu, de pointe et en relief.

CONTENU

Exécution de ces boucles selon l'implantation des cheveux. Changements de mode. Utilisation de peignes et des pinces. Epaisseur texture et longueur de la mèche à boucler. Position des doigts et du peigne. Connaissance

des variations de direction. Caractéristiques: rondeur et pointe bien tournée. Exécution selon la morphologie de la tête et du visage.

420-518

ONDULATION: VAGUES ET BOUCLES

200-2500

OBJECTIF

Rendre l'élève capable d'intercaler des vagues et des boucles.

CONTENU

Utilisation du peigne à vague et à boucles. Degré d'inclinaison du peigne. Exécution de vagues à la main, sur le

côté, au centre ou à l'arrière, en tourbillon, en fer à cheval en y intercalant des boucles.

420-519

MISE EN PLIS DE FINITION

50-5450

OBJECTIF

Rendre l'élève capable d'exécuter une mise en plis.

CONTENU

Crépage des mèches à la brosse et au peigne pour donner de la direction, du gonflant ou un crépage serré.

Volume d'après le style de la coiffure et le goût de la cliente et sa personnalité. Touche de finition.

420-520

COUPE DE CHEVEUX POUR DAMES

500-0

OBJECTIF

Rendre l'élève capable d'exécuter des styles de coupe convenant à un modèle donné.

CONTENU

Outils: nomenclature, caractéristiques, usages, entretien et utilisation.

Rappel de la morphologie du visage et des caractéristiques de la chevelure.

Coupe pour dames: d'inspiration classique et moderne.

420-521

COUPE DE CHEVEUX AU RASOIR POUR DAMES

50-4000

OBJECTIF

Rendre l'élève capable de couper les cheveux au rasoir.

CONTENU

Morphologie de la tête, malformations, implantation et texture des cheveux, division de la chevelure en sections.

Utilisation du rasoir à lame interchangeable.

Exécution des coupes.

Maniement du peigne et du rasoir, angle d'attaque du rasoir.

OBJECTIF

Rendre l'élève capable de couper les cheveux aux ciseaux.

CONTENU

Morphologie de la tête, malformations, implantation et texture des cheveux, division de la chevelure en sections.

Maniement des peignes et des ciseaux.

Utilisation des ciseaux: droit, courbe et à amincir.

Exécution des coupes.

OBJECTIF

Rendre l'élève capable d'utiliser les décolorants en fonction de la teinte finale désirée.

CONTENU

Rappel des connaissances anatomiques du cheveu. Etat du cheveu et du cuir chevelu; notions de pH, avantages, inconvénients et limites de chaque type de décolorant (au mélange ammoniac- peroxyde, à l'huile suractivée et en poudre); outillage, accessoires et équipement; précautions; test cutané; influence de la grosseur, de la

porosité et de la pigmentation naturelle du cheveu, et de l'état de la permanente; rappel des notions de colorimétrie; utilisation du tableau des tons et nuances; applications sur cheveux vierges; retouches; temps de pause; utilisation des shampoings; réactions physiques et chimiques; contre-indications; fiche technique.

OBJECTIF

Rendre l'élève capable d'utiliser les produits appropriés à la pré-pigmentation.

CONTENU

Conformation et porosité du cheveu; produits, accessoires; mode de préparation; but d'une pré-pigmentation; pigments naturels et artificiels; notions de colorimétrie;

précautions, applications; temps de pause; réactions physiques et chimiques.

OBJECTIFS:

Rendre l'élève capable d'ajuster et d'entretenir les différents types de prothèses capillaires.

CONTENU:

Sortes: PERRUQUE, POSTICHE. Types: humain, synthétique. Technique de fixation; utilisation des nettoyeurs; utilisation du nuancier des couleurs. Différenciation des

soins selon les types de prothèses. Exécution du mesurage de la tête. Technique de coloration.

OBJECTIF

Rendre l'élève capable de dissimuler les imperfections par un style approprié à chaque individu.

CONTENU

Imperfection à dissimuler, ou à faire oublier, par un style approprié. Crâne, nuque, profil, visage, front, yeux, oreilles, nez, pommettes, bouche, mâchoire, menton, cou, corps.

Effets correctifs des illusions d'optique, appliquées sur les imperfections mentionnées ci-haut par les éléments suivants: cheveux, favoris, moustaches, barbes.

OBJECTIF

Rendre l'élève capable de déterminer des styles de coupe convenant à un modèle donné.

CONTENU

Outils: nomenclature, caractéristiques, usages, entretien et utilisation. Coupes pour hommes d'inspiration classique et moderne. Coupe de base; courte, moyenne, basse; coupe en brosse.

OBJECTIF

Rendre l'élève capable de couper les cheveux au rasoir.

CONTENU

Morphologie de la tête, malformations, implantation et texture des cheveux, séparation selon le modèle.

Maniement du peigne et du rasoir, angle d'attaque du rasoir. Exécution des coupes: moyenne avec léger, graduelle, longue sans graduelle.

OBJECTIF

Rendre l'élève capable de couper les cheveux aux ciseaux.

CONTENU

Morphologie de la tête, malformations, implantation et texture des cheveux. Maniement des peignes et des

ciseaux selon la technique appropriée. Coupe de base, demi-longue et longue.

OBJECTIF

Rendre l'élève capable de couper les cheveux à la tondeuse.

CONTENU

Morphologie de la tête, malformation; implantation et texture des cheveux. Maniement des tondeuses (ma-

nuelle et électrique). Coupe de base; courte, moyenne et basse.

420-531

AFFÛTAGE DU RASOIR

100-1000

OBJECTIF

Rendre l'élève capable d'affûter un rasoir.

CONTENU

Instruments et accessoires: rasoirs, pierre, lanière, serviettes et mousse; technique du rasoir sur la pierre,

vérification de l'affûtage; adoucissage du rasoir sur la lanière.

420-532

RASAGE

100-2000

OBJECTIF

Rendre l'élève capable d'effectuer un rasage selon les mouvements appropriés.

CONTENU

Préparation du client: application des compresses chaudes, savonnage, friction. Préparation des instruments,

position du corps, des bras, des mains, des doigts. Mouvements appropriés.

420-533

MASSAGE FACIAL POUR HOMME

100-1000

OBJECTIF

Rendre l'élève capable d'exécuter les différentes manœuvres de massage.

CONTENU

Effets physiologiques sur la peau, la circulation sanguine et lymphatique, le système nerveux, les tissus adipeux, les tissus musculaires. Manœuvres: nature, description, but, intensité, avantages. Choix de la matière première

appropriée aux différents types de peau. Choix des instruments et accessoires. Exécution des manœuvres manuelles et mécaniques. Contre-indications du massage facial. Principes d'hygiène.

420-534

MOUSTACHE ET BARBE

100-750

OBJECTIF

Rendre l'élève capable d'entretenir la moustache et la barbe.

CONTENU

Etude des différents types de moustaches et de barbes d'après la morphologie et la physionomie du visage. Détermination du sens de la pousse naturelle du poil,

taillage et entretien des moustaches et des barbes. Instruments et produits.

420-535

PROTHÈSES CAPILLAIRES (HOMMES)

300-600

OBJECTIF

Rendre l'élève capable d'ajuster et d'entretenir les différents types de prothèses capillaires.

CONTENU:

Sortes: toupet, perruque. Types: humain, synthétique.

Exécution du mesurage de la tête; technique de fixation, taillage approprié; utilisation des nettoyeurs; utilisation

du méchier; utilisation des produits traitants. Différenciation des soins selon les types de prothèses.

420-600

ÉVOLUTION DE L'ESTHÉTIQUE

300-0

OBJECTIF

Rendre l'élève capable de démontrer l'évolution de l'esthétique au cours des âges.

CONTENU

Aperçu historique du métier. Les découvertes industrielles et leurs influences. L'avènement de l'esthétique dans le contexte québécois et l'évolution des gens du métier.

420-601

STRUCTURE ET SYSTÈMES DU CORPS HUMAIN

1000-0

OBJECTIFS

Rendre l'élève capable de différencier les composantes du corps humain, les tissus du corps humain, les systèmes, les appareils et de préciser leur fonctions.

CONTENU

Les tissus: définition, description. Les tissus épithélial, conjonctif, osseux, musculaire, nerveux (12 nerfs crâniens) muqueuse, séreuse, système, organes, appareils. Les systèmes: formation, description, fonction des systèmes: digestif, respiratoire, circulatoire, endocrinien, urinaire, génital, nerveux, squelettique, musculaire, tégumentaire. La cellule: définition, description. Membrane,

cytoplasme, noyau, fonction, mouvement, nutrition, reproduction. Tissus musculaires: propriétés, muscles superficiels, profonds, lisses, striés. Muscles peauciers de la tête et du cou: rôles, effets, formes, expression, articulation. Tissus osseux: classification des os. Os du crâne, de la face. Vascularisation sanguine de la tête et de la face.

420-602

EXAMEN VISUEL, TACTILE ET CHIMIQUE DE LA PEAU

350-350

OBJECTIF

Rendre l'élève capable d'utiliser les diverses techniques d'examen de la peau.

CONTENU

Mesure du pH visuel: oeil nu, lumière de Wood.

Tactile: grain de la peau, kératinisation.

Chimique: tournesol, bleu de thymol, bromophénol bleu, jaune Alézéarine, chlorophénol rouge.

Electrique: pH — mètre, épidermoscope

Les variations du pH: acidité, alcalinité, neutralité de la peau.

Agents qui influent le pH: lumière solaire, savons, cosmétiques; alimentation, température.

Pouvoir tampon: barrière de Rhein.

Métabolisme de l'eau et des graisses: déshydratation, sébhorrés, asphyxie, acné.

Aspects inesthétiques: circulatoire, pigmentaire, pileux, causes endogènes, vieillissement, allergie.

Texture: mince, épaisse, charnue.

Modification selon: âge, sexe, race.

Préparation de la fiche.

OBJECTIFS

Rendre l'élève capable de déterminer et d'identifier les malformations de la peau.

CONTENU

Atonie, atrophie, dyophasie, flaccidité, hypertrophie, callosité, hyperkératose, kératose, actinique, kératose sénile, chéloïde, nécrose, pachydermie, rhynophyma, carcinome, épithélioma. Obésité, cellulite, gigantisme, infantilisme. Fonctions sudorales: hypocrinie, anidrose, bromidrose, hyperhidrose, déshydratation, ichtyose, dartres. Fonctions circulatoires: varices, érythrose, couperose, angiomes. Phanères: atrichie, hypotrichose, hypertrichose, hirsutisme, trichoclasie, trichoptilose, trichorrexies, onychogriphose, onycholyse, onychorrexie, leuconychie, koilonychie, macrodactylie, onychophagie. Rides:

déshydratation dû à l'âge, rôles des muscles, plissements répétés de la peau, épaissement de la peau, fonte du tissu adipeux, relâchement tissulaire, agrandissement de la peau, pattes d'oie, sillons palpébraux supérieur et inférieur, blépharochalasis, sénescence, sillons naso-géniens, pli de la commissure, cassures des lèvres, sillons mento-labiales, double menton, sillon antérieur du cou, rides frontales, plis inter-sourcilliers, rides d'expression. Troubles pigmentaires: achromie, albinie, dischromie, hypochromie, hyperchromie, hétérochromie, éphélide, chloasma, vitiligo, lentigo naevi, adénomeplan, ictère, xanthélasma, mélanodermie. Causes

420-604

TABLEAU DES DIFFÉRENTS TYPES DE PEAU

400-400

OBJECTIF

Rendre l'élève capable de différencier les types de peau.

CONTENU

Signes distinctifs à l'oeil nu, au toucher, à la loupe, à la lumière de Wood, des différents types de peau. Les caractéristiques et les causes: peau normale, alipique,

déshydratée, ridée, atone, hyperlipique, acnéique, hypolipique, sensible, couperosée, sénile.

420-605

UTILISATION DES APPAREILS ÉLECTRIQUES EN ESTHÉTIQUE

400-1000

OBJECTIF

Rendre l'élève capable d'utiliser les différents appareils.

CONTENU

Lois et législations concernant les appareils électriques en esthétique. Etude du fonctionnement, de l'utilisation et des effets des appareils et de leurs accessoires. Galvanique: ionisation, désincrustation, cathodermie. Haute-fréquence: étincelage direct et indirect, saturation et

effluviation. Pulvérisateurs: lucas, appareil à vapeur ozonisée et à pulvérisation froide. Appareil d'aspiration. Appareil à gymnastique passive. Précaution à prendre pour la cliente et la technicienne. Entretien des appareils.

420-606

NETTOYAGE DE LA PEAU EN PROFONDEUR

100-1900

OBJECTIF

Rendre l'élève capable d'exécuter un nettoyage de la peau en profondeur.

CONTENU

Installation de la cliente. Examen visuel, tactile et chimique de la peau. Fiche technique. Choix des produits, des appareils. Démaquillage. Gommage ou brossage. Pulvé-

risation. Extraction manuelle des comédons. (désinfecter) Haute-fréquence: effluviation, étincelage direct et indirect. Masque.

420-607

PULVÉRISATION FROIDES ET CHAUDES

100-400

OBJECTIF

Rendre l'élève capable d'exécuter des pulvérisations froide ou chaude.

CONTENU

Pulvérisation: nature, genres, usages. Choix du produit en fonction du type de peau. Appareils: but, description, fonctionnement, maniement, précautions. Hygiène.

420-608

IONISATION ET DÉSINCRUSTATION

200-1000

OBJECTIF

Rendre l'élève capable de procéder à la désincrustation et à l'ionisation électrique.

CONTENU

Désincrustation: définition. Ionisation: définition; produits: sérums, gels, crèmes spécifiques à l'acné, lotions. Appareil galvanique: utilisation, dosage du courant, contre-indications, utilisations des différentes électrodes. Définition: désincrustation et ionisation. Effets, rôles, produits, appareils et accessoires.

420-609

TECHNIQUE D'ASPIRATION

50-100

OBJECTIF

Rendre l'élève capable d'appliquer la technique d'aspiration.

CONTENU

Appareil aspirateur: nature, description, usages. Mode d'utilisation: Précautions. Stérilisation.

420-610

TECHNIQUES MANUELLES DU MASSAGE

400-0

OBJECTIF

Rendre l'élève capable d'identifier les différents types de manœuvres manuelles.

CONTENU

Identification des types (catégories) de manœuvres. But du massage. Effets généraux, mécaniques, physiques, bio-chimiques et physiologiques des techniques manuelles. Principes fondamentaux pour une utilisation rationnelle et logique de ces techniques. Contre-indications. Choix des produits.

420-611

MANOEUVRES D'EFFLEURAGE

100-1600

OBJECTIF

Rendre l'élève capable de différencier les diverses techniques d'effleurage.

CONTENU

Les effleurages légers, superficiels et profonds. Sélection: nature et aspect de la peau. Mode d'application. Effets physiologiques.

420-612

MANOEUVRES DE FRICTION

100-1600

OBJECTIF

Rendre l'élève capable d'exécuter les diverses techniques de friction.

CONTENU

Frictions: digitales et palmaires. Pressions: circulaires, pneumatiques, éventails, ventouses. Sélection selon la nature et l'aspect de la peau. Effets physiologiques.

420-613

MANOEUVRES DE PÉTRISSAGE

100-1600

OBJECTIF

Rendre l'élève capable d'appliquer les diverses techniques de pétrissage.

CONTENU

Pétrissages digitaux, palmaires, roulements, foulages. Sélection selon la nature et l'aspect de la peau. Effets physiologiques.

420-614

MANOEUVRES DE PINCEMENT

100-1600

OBJECTIF

Rendre l'élève capable d'exécuter les différentes techniques de pincements.

CONTENU

Petits et gros pincements, jackets, de "Wetterwald" anti-rides. Sélection selon la nature et l'aspect de la peau. Effets physiologiques.

420-615

MANOEUVRES DE PERCUSSION

100-1600

OBJECTIF

Rendre l'élève capable d'exécuter les différentes manœuvres de percussions.

CONTENU

Percussions pointées et planes, tapotements, vibrations. Sélection selon la nature et l'aspect de la peau. Effets physiologiques.

420-616

GOMMAGE COSMÉTIQUE

200-200

OBJECTIF

Rendre l'élève capable d'exécuter le gommage cosmétique.

CONTENU

Composition des produits utilisés pour la désincrustation et le gommage. Utilisation des produits autorisés en esthétique. Effets esthétiques obtenus par le coup de

gomme sur une peau non pathologique. Mesure de sécurité.

420-617

**TRAITEMENT SPÉCIFIQUE D'UNE
PEAU NORMALE**

200-700

OBJECTIF

Rendre l'élève capable d'exécuter un traitement pour une peau normale.

CONTENU

Peau normale: caractéristiques. Nettoyage, massages, masque. Appareils, produits.

420-618

**TRAITEMENT SPÉCIFIQUE D'UNE
PEAU SÉBORRHÉIQUE**

200-700

OBJECTIF

Rendre l'élève capable d'exécuter les traitements pour une peau séborrhéique.

CONTENU

Extérieure de la peau séborrhéique, asphyxique et acnéique, hyperlipique. Caractéristiques et causes; investi-

gation, nettoyage; désincrustation (si nécessaire), massages, masques. Appareils, produits.

420-619

TRAITEMENT D'UNE PEAU ALIPIQUE

200-700

OBJECTIF

Rendre l'élève capable d'exécuter les traitements pour une peau alipique.

CONTENU

Caractéristiques, causes. Investigation, nettoyage, massages, masques. Appareils, produits.

420-620

TRAITEMENT SPÉCIFIQUE D'UNE PEAU MIXTE

200-700

OBJECTIF

Rendre l'élève capable d'exécuter les traitements pour une peau mixte.

CONTENU

Investigation, nettoyage, massages, masques. Appareils, produits. Caractéristiques et causes.

420-621

**TRAITEMENT SPÉCIFIQUE D'UNE PEAU
DÉSHYDRATÉE, ATONE, SÉNILE**

200-700

OBJECTIF

Rendre l'élève capable d'exécuter les traitements pour une peau déshydratée, atone, sénile.

CONTENU

Caractéristiques et causes. Investigation, nettoyage, ionisation, gymnastique passive (si nécessaire), massages, masques. Appareils, produits.

420-622

**TRAITEMENT SPÉCIFIQUE D'UNE
PEAU CONGESTIONNÉE ET COUPEROSÉE**

200-700

OBJECTIF

Rendre l'élève capable d'exécuter le traitement pour une peau congestionnée et couperosée.

CONTENU

Caractéristiques et causes. Investigation, nettoyage, massages, masques. Appareils, produits.

420-623

GYMNASTIQUE PASSIVE

200-700

OBJECTIF

Rendre l'élève capable d'effectuer les traitements de gymnastique passive.

CONTENU

Stimulation, tonification, désinfiltration. Produits et accessoires. Utilisation et contre-indications. Mesures de sécurité.

420-624

TRAITEMENT ESTHÉTIQUE DU DOS

200-1000

OBJECTIF

Rendre l'élève capable d'exécuter le traitement approprié aux problèmes inesthétiques du dos.

CONTENU

Caractéristiques et causes. Investigation, nettoyage, brossage, pulvérisation, masques.

420-625

**ÉPILATION DE LA LÈVRE SUPÉRIEURE,
DES BRAS ET DES AISELLES**

100-1000

OBJECTIF

Rendre l'élève capable de réaliser l'épilation de la lèvre, des bras et des aisselles.

CONTENU

Épilation: historique, effets. Étude des différentes méthodes temporaires d'épilation: crèmes, rasoir, abrasifs, dé-

colorants, pinces, cire chaude, cire froide, ruban adhésif.

420-626

ÉPILATION DES JAMBES ET DES CUISSSES

100-1500

OBJECTIF

Rendre l'élève capable de réaliser l'épilation des jambes et des cuisses.

CONTENU

Principaux produits d'épilation: sortes, caractéristiques et effets. Orientation vers l'épilation définitive.

420-627

COLORATION DES CILS ET DES SOURCILS

50-600

OBJECTIF

Rendre l'élève capable de colorer les cils et les sourcils.

CONTENU

Produits: types, mode d'emploi, temps de pause, précautions. Contre-indications. Techniques opérationnelles appropriées.

420-628

COMPOSITION DE DIVERS MAQUILLAGES

300-2000

OBJECTIF

Rendre l'élève capable de réaliser des maquillages du jour et du soir.

CONTENU

Installation de la cliente. Observation de son maquillage. Analyse morphologique du visage de la cliente. Exécution des maquillages selon: âge, personnalité, toilette, circonstances.

420-629

MAQUILLAGE DE THÉÂTRE

150-1800

OBJECTIF

Rendre l'élève capable de réaliser des maquillages de composition.

CONTENU

Produits: types, modes d'emploi, précautions. Contre-indications. Pose d'artifices, créations de modèles, préparation du plan, exécution.

420-630

MAQUILLAGE DE SPECTACLES

300-1800

OBJECTIF

Rendre l'élève capable d'exécuter les maquillages de spectacles.

CONTENU

Télévision, photographie, mannequin. Facteur contributif: circonstance, ambiance, lumière (directe, diffuse) lieu,

coiffure, vêtement, prise de vue, effet recherché: type, âge, morphologie. Produits: sortes, effets.

420-631

NOTIONS DE CHIRURGIE ESTHÉTIQUE DU VISAGE

500-0

OBJECTIF

Rendre l'élève capable d'identifier les étapes et les effets particuliers des différentes interventions de chirurgie esthétique du visage, pour fins de discussion avec la cliente.

CONTENU

Différentes sortes d'interventions en chirurgie esthétique du visage. Lifting, derm-abrasion, remaillage des rides.

420-632

NOTIONS D'ÉLECTROCOAGULATION DU VISAGE ET DU CORPS

200-0

OBJECTIF

Rendre l'élève capable de décrire les étapes et les effets particuliers de l'épilation définitive des poils ainsi que l'électrocoagulation des varicosités.

CONTENU

Différentes causes de l'hyperpilosité (rappel). Description sommaire d'un appareil pour l'électrocoagulation.

Différentes cause des varicosités. Traitement, durée, coût approximatif.

420-633

ACTINOTHÉRAPIE

300-300

OBJECTIF

Rendre l'élève capable de réaliser un brunissage par l'actinothérapie.

CONTENU

Actinothérapie: définition, effets, avantages, inconvénients. Produits. Indications, contre-indications. Différents types de lampe solaire.

420-634

GROSSESSE ET SOINS ESTHÉTIQUES

200-1000

OBJECTIF

Rendre l'élève capable d'informer la cliente des imperfections inesthétiques pouvant résulter de la grossesse.

CONTENU

Imperfections: relâchement de la musculature, vergetures, cellulite, infiltrations graisseuses. Correctifs: appareil

à billes, gant de crin, gymnastique post-natale, auto-massage, vêtements de base appropriés.

420-635

PROTHÈSES DES ONGLES ET TRAITEMENT ESTHÉTIQUE DES MAINS

100-500

OBJECTIFS

Rendre l'élève capable d'appliquer les prothèses des ongles et d'effectuer les traitements esthétiques des mains.

CONTENU

Pansements d'ongles légèrement cassés, pose de faux ongles, pose de prothèse d'ongles. Traitement à la paraffine.

420-636

TRAITEMENT ESTHÉTIQUE DES ONGLES DE PIEDS

100-1000

OBJECTIF

Rendre l'élève capable d'effectuer le traitement esthétique des ongles de pieds.

CONTENU

Observation des ongles; couper, tremper, essuyer, décaler, et dédoubler les cuticules, pose du vernis.

420-637

HYGIÈNE ALIMENTAIRE

1500-0

OBJECTIF

Rendre l'élève capable de conserver et d'améliorer sa santé par l'application de saines habitudes alimentaires.

CONTENU

Diététique, définition, rôle, buts, besoins de l'organisme. Les aliments producteurs de chaleur, énergie, constructeur, réparateurs, régulateurs, protecteurs. Sources, propriétés, rôle et carence des protides, lipides, glucides,

vitamines, minéraux, hormones, diastases, eau. Valeur calorifique: protides, lipides, glucides. Les différentes formes de diète et les menus équilibrés. Règles de base selon le guide alimentaire canadien.

420-650

HISTOIRE DES PRODUITS DE BEAUTÉ

1650-0

OBJECTIF

Rendre l'élève capable de décrire l'évolution des produits cosmétiques.

CONTENU

Les sociétés primitives et le coloriage. Valeurs symboliques des couleurs. Début des cosmétiques. Le moyen-Âge et le commerce des cosmétiques. La Renaissance. La Révolution. La guerre 1914-18. Les grandes maisons

et l'économie des pays par l'expansion du marché des cosmétiques. Aspect de l'histoire universelle relativement aux produits de beauté. Importance commerciale.

OBJECTIF

Rendre l'élève capable de déterminer les rôles des différents produits cosmétiques.

CONTENU

Rôle, mode d'emploi et action des laits, lotions, désincrustants, crèmes nettoyantes, démaquilleurs yeux et lèvres, savons dermatologiques. Laits de beauté, crèmes de base, crèmes de soins, sérum, crème cernes. Crème de base teintée, fonds de teint, fards joues, fards lèvres, fards paupières, fards correcteurs, ligne-œil, fards sourcils, poudres de jour et de soir. Désodorisants, anti-perspirants, lotions-corps, bains moussants, sels; produits pour le buste: crèmes, lotions, sérums; parfums,

eaux de toilette et colognes. Les préparations de brunsage: huiles, crèmes, écrans, filtres solaires. Bains de boue, d'algues et de mer. Crèmes amaigrissantes, anti-cellulitiques.

OBJECTIF

Rendre l'élève capable de déterminer le rôle des différents produits capillaires.

CONTENU

Rôles, buts, action, mode d'emploi: lotions, fixatifs, décolorants, décapants, colorants, permanentes.

OBJECTIF

Rendre l'élève capable de différencier les caractéristiques des différents problèmes sébacés.

CONTENU

Explication, causes, apparences de l'hypersécrétion sébacée, aphyxie, acné ponctuée, acné juvénile, pustuleuse, polymorphe, phlegmoneuse ou nécrotique, chéloidienne, escoriée, rosacée, médicamenteuse, hyposécrétion. Produits.

Rendre l'élève capable de différencier les caractéristiques des différents problèmes hydriques.

CONTENU

Explication, causes, apparence de l'hyperhydratation et de la déshydratation superficielle et profonde. Produits.

OBJECTIF

Rendre l'élève capable de définir les différents déséquilibres pigmentaires.

CONTENU

Cellules spécialisées, différents pigments, processus de la pigmentation, freinateurs, accélérateurs, achromies, dyschromies, hyperchromies. Produits.

420-656

NETTOYAGE SUPERFICIEL ET EN PROFONDEUR

200-2000

OBJECTIF

Rendre l'élève capable de différencier les produits de nettoyage de la peau de surface et de profondeur.

CONTENU

Lait nettoyant, désincrustants, gommages, lotion tonique, démaquillants pour les yeux et les lèvres: buts, genres, qualités, action. Mode d'emploi. Eponges: buts, entretien.

Brosses à visage: buts, entretien. Masques: buts, genres, qualités.

420-657

ÉPILATION

200-1000

OBJECTIF

Rendre l'élève capable d'identifier les produits d'épilation.

CONTENU

Épilation: historique, genres, particularités, effets. Etude des différentes méthodes temporaires: crèmes, rasoirs,

abrasifs, décolorants, pinces, cire chaude et froide, ruban adhésif.

420-658

ÉTALAGE ET COMPTOIR

500-1000

OBJECTIF

Rendre l'élève capable d'élaborer un étalage.

CONTENU

Ordre d'installation d'une vitrine: arrière-plan, centre, avant-plan. Mobilier d'étalage: sortes, caractéristiques. Formes, couleurs, produits spéciaux, instruments de ma-

quillage, accessoires de soins de beauté, présentoirs, échantillons, statuettes, pamphlets publicitaires.

D. COURS EN PROVENANCE DES AUTRES SECTEURS

COMMERCE ET SECRÉTARIAT

450-260

FORMULES COMMERCIALES I

250-400

OBJECTIF

Remplir diverses formules commerciales.

CONTENU

Remplir un bordereau.

Rédiger des chèques et des reçus, endosser des chèques.

Comptes: d'épargne, courant.

Tenir à jour le chéquier et le vérifier avec le relevé de banque à l'aide du pointage.

Utilisation des cartes de crédit.

Préparer et rédiger diverses factures incluant la taxe de vente provinciale.

OBJECTIF

Rendre l'élève capable d'acquérir la technique de la tenue de livres d'une entreprise de services.

CONTENU

Tenir le livre de petite caisse.

Tenir le journal caisse-combiné.

450-495

MARKETING

400-2000

OBJECTIFS

Rendre l'élève capable d'identifier les diverses étapes de lancement d'un produit; d'appliquer les principes du marketing dans des cas concrets mais simples.

CONTENU

Analyse de la demande: comportement de l'acheteur, prévision de la demande. Stratégie du produit: décision quant au choix du produit, décision quant à la production. Stratégie de la distribution: structure de la distribution, décision de la politique de distribution, distribution

physique. Stratégie quant à la promotion: décision, appropriation, marque de commerce. Stratégie des prix: détermination, politique de prix.

450-497

VENTE

1000-3500

OBJECTIF

Vendre.

CONTENU

La carrière de vendeur. Quelques aspects: le revenu, la sécurité d'emploi; vendre: servir et ne pas se servir, source d'épanouissement, chances de promotion; conception moderne de la vente: une science et un art. Son importance: en raison de l'augmentation constante de la population, en raison de la création continue de nouveaux produits. Son ampleur: vente personnelle et vente impersonnelle; vente de biens: biens de production, biens de consommation, vente de services, vente d'idées. Ses objectifs: satisfaction mutuelle du client et du vendeur, avoir l'opinion du client, assistance au client, persuasion du client. Ses exigences: qualifications, entraînement, expérience. Les différentes catégories de vendeurs.

Les connaissances requises. Connaissances en psychologie: les besoins et les désirs des clients; les mobiles d'achat: rationnels, émotifs, personnels. Connaissance du marché: définition de "marché"; la demande: produits, qualité, quantité, revenus, pouvoir d'achat. Connaissance du produit: nécessité de connaître son produit; connaissance du produit en lui-même: fabrication, coût, emballage, unités de vente, présentation; connaissance par comparaison avec un produit concurrent; connaissance sous l'aspect intérêt pour le consommateur; connaissance sous l'aspect intérêt pour l'intermédiaire: grossiste ou

détaillant. Connaissance de l'entreprise. Son esprit, son organisation, son histoire, sa politique: politique de vente, politique de prix, politique d'escomptes, politique de livraison, politique de service et de garantie, politique de crédit, politique de distribution, politique de recherche, politique de publicité.

Les qualités et les aptitudes du vendeur. Qualités physiques: santé, bonne apparence, personnalité, tenue vestimentaire, voix, maintien et démarche, tics et manies, etc. Qualités d'ordre psychologique: honnêteté, sens des responsabilités, loyauté, imagination, initiative, sens théâtral, ambition, enthousiasme, sens de l'observation, confiance en soi, courtoisie, facilité d'adaptation. Aptitudes à la communication. Communication verbale: avoir le mot juste, le mot qui fait agir.

Recherche de clients (prospection). Nécessité. Différentes sources d'inspiration: répertoire d'associations, listes d'électeurs, journaux, expositions, publicité. Systèmes de prospection. Système de fiches: accumulation de renseignements sur les clients éventuels.

Prise de contact avec les clients en puissance (la démarche). Préparation: recherche des besoins. Visites à l'improviste: avantages et désavantages. Prise de contact

par téléphone ou par courrier: l'objectif est d'obtenir un rendez-vous; utiliser la formule A I D A (Attention, Intérêt, Désir, Action), ne pas donner l'argumentation de vente à ce point. Prendre des notes et prévoir la visite.

La visite. Préparation de l'argumentation: écrire, apprendre par coeur, avantages et désavantages. Présentation selon la dimension de l'entreprise. Endroit idéal selon les circonstances.

Rencontre du client en perspective. Impression à créer. Présentation, démonstration (échantillons, dépliants, etc.), réponse aux objections. Processus de persuasion: A I D A. Conclusion: moment propice pour faciliter la prise de décision du client.

L'après-vente. Analyse des résultats: succès, échecs. Utilisation des données de cette analyse pour améliorer ses techniques de vente. Etude de la rentabilité des «prospects».

Publicité: objet, formes, budget et organisation; magasin et étalage, situation du poste de vente; publicité directe: mécanisme, organisation, préparation, rédaction, affichage et publicité par l'objet, moyens de publicité audiovisuels.

Relations publiques: fonctions et organisation en ce qui a trait au personnel, aux actionnaires, aux clients, aux fournisseurs et aux services publics. Importance des relations publiques: objectifs, modes, tendances, budget et publicité.

450-351

INVENTAIRE

400-600

OBJECTIF:

Tenir un inventaire périodique.

CONTENU:

Définir les sortes d'inventaires: permanent, périodique; identifier les avantages de l'inventaire matériel périodique d'un commerce; établir l'inventaire périodique sur une formule d'inventaire; interpréter des listes de prix;

remplir des bons de commande et de rappels de commande; préparer des factures et des notes de crédit; identifier les éléments d'un système d'inventaire périodique; rédiger un rapport de ventes périodiques.

E. COURS COMPLÉMENTAIRES

420-711

ESTHÉTIQUE

1500-3000

OBJECTIF

Entretenir la peau et les ongles.

CONTENU

Manucurie. Nettoyage en profondeur du visage. Epilation des sourcils, maquillage. Cosmétiques: cheveux, visage, corps.

420-721

LA COIFFURE

1500-3000

OBJECTIF

Entretenir le cuir chevelu et les cheveux.

CONTENU

Shampooing, entretien des cheveux et du cuir chevelu. Entretien de la mise en plis. Mise en plis d'après la morphologie de la tête et du visage. Prothèses capillaires: embellissement et entretien. Hygiène de la peau. Hygiène diététique. Entretien et rasage de la barbe.

F. CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

La définition du secteur des «Soins esthétiques» fait ressortir diverses exigences humaines fondamentales pour ceux qui pratiquent ou se préparent à l'exercice de ces métiers. Les programmes d'études de ce secteur (profils) estompent, par leurs objectifs et leurs contenus, le relief important des aptitudes manuelles. Ces aptitudes feront l'objet d'une éducation gestuelle continue en vue de l'acquisition d'un synchronisme des activités professionnelles. Le plan de formation des étudiants de ce secteur d'activités professionnelles inclue une part très

importante de développement de la personnalité qui devra se faire au cours de l'apprentissage. Le professeur doit donc, dans ses cours, favoriser de façon toute spéciale le développement des qualités physiques et mentales de l'élève. Ces qualités lui sont indispensables dans l'exercice de ses activités professionnelles: elles sont en effet exigées par le marché du travail. On nous permettra de les traiter sous deux aspects: les qualités personnelles cadrant avec les besoins de la profession et les attitudes à l'égard de la clientèle.

QUALITÉS PERSONNELLES

Lorsqu'un élève choisit un profil du secteur «Soins esthétiques», on doit immédiatement le sensibiliser aux qualités personnelles inhérentes à l'exercice de sa future profession. Qualités de deux ordres: physiques et psychiques.

L'apparence physique de cette personne doit être attrayante, normalement constituée, d'une silhouette agréable, de taille et de poids moyens puisque ces atouts physiques sont indispensables à sa réussite. Une bonne coordination des mouvements, une tenue impeccable et une démarche souple et élégante, alliées à une dextérité innée, à une acuité visuelle développée et à une grande résistance physique sont également des facteurs contributifs à la réussite.

ATTITUDE À L'ÉGARD DE LA CLIENTÈLE

La clientèle du salon de beauté se confie aux soins de ces spécialistes; elle doit se sentir rassurée et détendue dès son arrivée. La réception des clients doit être chaleureuse et invitante car elle constitue l'étape fondamentale à leur détente, état important à la réussite d'un traitement.

La disponibilité est sans aucun doute une qualité essentielle à la bonne relation qui doit s'établir entre la clientèle et l'exécutant (e). Elle assure aux clients (es) le climat

Le personnel oeuvrant dans le secteur des «Soins esthétiques» se doit de pratiquer une hygiène personnelle exceptionnelle par respect pour la clientèle avec laquelle il est en contact. Une peau nette et bien désodorisée, une bonne dentition, une haleine agréable, un maquillage discret et approprié, une chevelure de longueur raisonnable et bien entretenue sont des facteurs indispensables d'asepsie et de propreté personnelle. Cette présence continue de la clientèle dans le milieu de travail exige de ces spécialistes une attitude sereine et une grande précision dans leurs gestes professionnels. L'empathie, le sens de l'accueil chaleureux, la prévenance sont des traits de caractère qui donnent confiance à la clientèle ayant recours à leurs soins. Ils doivent faire l'objet d'une insistance constante du professeur.

approprié à un soin efficace. Cette disponibilité, juxtaposée à l'entrain et à l'empressement favorise une approche agréable et bénéfique de la clientèle.

D'autres qualités fondamentales telles l'initiative personnelle et le sens de l'harmonie caractérisent la personnalité de l'exécutant(e). Le climat de travail en milieu scolaire doit favoriser l'acquisition de ces attitudes. La lenteur, la mollesse et l'insouciance sont à bannir.

HYGIÈNE ET ASSAINISSEMENT

Le professeur n'insistera jamais trop sur la nécessité de l'hygiène d'un salon de beauté. C'est un devoir impérieux de désinfecter les instruments, les équipements et tous les accessoires utilisés lors des traitements. Quotidiennement les locaux du salon devraient être assainis, aérés et désodorisés. Si la propreté des équipements fait l'objet d'une attention particulière, à plus forte raison les mains doivent être lavées correctement et stérilisées au besoin. D'ailleurs, ceci fait partie des préoccupations des bureaux régionaux de santé du ministère des Affaires Sociales.

Nous nous permettons d'apporter une insistance particulière sur le dossier des soins des clients. Si l'identification des clients sur le dossier est de rigueur, il est également important qu'il mentionne les types et la fréquence des traitements ainsi que les réactions de la clientèle à certains produits ou traitements.

Le développement de ces comportements demeure une action pédagogique majeure de l'école.

G. BIBLIOGRAPHIE

Biscayart, M., *Marketing, vendre*, Dunod

Biscayart, M., *Le marketing, nouvelle science de la vente*, Editions Marabout

Brousseau, G.-G., Fortin, R., *Le marketing et vous*, Editions du jour

Baude, J., *Psychologie et pratique de la vente*

Duhami, A., *ABC du marketing*, Editions de l'Homme

Dept. Coupe de cheveux et ses techniques nouvelles, (La) Claude Dept.

Dony, *Cours de physio-esthétique*, Lab. du Dr. Renaud, 1966.

En collaboration, *Manuel d'hygiène et de cosmétologie*, La Commission d'apprentissage des coiffeurs, 1962.

Encyclopédie beauté, bien-être, (L') tomes 1 et 2, Ed. Gérard.

Fer, *Solfège de la couleur*, Dunod, 1970.

Fleurimon, *maquillage, (Le)* Ed. Maloine: *Notions de terminologie générale pour l'apprenti coiffeur pour dames*. Ed. Auzary, Paris.

Fiches techniques de coiffure, 8 fascicules, Somabec.

Gareau, C. et autres, *Marketing* Editions du jour

Gareau, C. et autres, *Le marketing, un défi pour les Québécois*,

Gariépy, Julien, Matte, *Pharmacologie*, E.R.P.I, 1960.

Claude, Parent, *Technique de la coiffure pour dames* S.C.C., 1963.

Je me maquille, Coll. Gisèle Collignon, Ed. Marabout, Flash N° 16, Ed. Gérard.

Les styles de coiffure, Coll. Floriane Prévost, Marabout, Flash N° 290, Ed. Gérard.

Levasseur, *Chirurgie esthétique au service de la beauté (La)*, Plon.

Le Testut, *1000 et 1 secrets du coiffeur-visagiste, (Les)* Lidec, 1960

Livre Capilo, Piver.

Moreau-Donnay, *Technique de la manucure (La)* Les Nouvelles Esthétiques.

Mary, *Manuel technique de maquillage*, Les Nouvelles Esthétiques, 1963.

Miles, *Beauté et santé du cheveu et du cuir chevelu*, Ed. Maloine, 1971.

Michet, Romaine, *Soignez vos cheveux*, Coll. Marabout Flash 71., Ed. Gérard.

Nitvinsky, *Toute la permanente*, Société d'éditions modernes parisiennes.

Nitvinsky, *Tout le métier de coiffeur*, Société d'éditions modernes parisiennes.

Préservez votre peau, Marabout Flash N° 104, Ed. Gérard.

Pierantoni, *Manuel pratique de soins esthétiques*, Les Nouvelles Esthétiques.

Pierantoni, *Manuel pratique pour les soins des cheveux à l'usage des professionnels*, Les Nouvelles Esthétiques, 1971.

Pierantoni, *Connaissances de base pour l'étude des soins esthétiques*, Les Nouvelles Esthétiques.

Parramon, *Comment dessiner une tête et faire un portrait*, Bordas, 1970.

Parramon, *Comment dessiner le corps humain*, Bordas, 1970.

Pinset, Deslandres, *Histoire des soins de beauté (L') Que Sais-je?*

Parramon, *Comment dessiner*, Bordas, 1970.

Reid, Allan, *Les techniques modernes de vente et leurs applications*, Publi-Union

Seigner, *Encyclopédie de la décoration (L')*, Ed. Gérard, 1964.

Sylvestre, R., *Dynamisme de la vente*, Beauchemin

Verleysen, *Précis pédicure scientifique* Somabec.

Whiting, P.G., *Cinq grandes règles de la vente*, Dunod

DOCUMENTS OFFICIELS

Code 16-4001, cahier 02 1977-1979 de l'annuaire de l'enseignement secondaire. Cours de formation professionnelle.

Code 16-4144, recueil des programmes d'étude du Secteur Commerce et Secrétariat.

